

Le spectre de la dévaluation plane sur l'Amérique latine

PATRICK MOSER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Le spectre de la dévaluation des monnaies plane sur l'Amérique latine, les analystes mettant en garde contre une poursuite de la dévaluation de la monnaie brésilienne, le réal ayant perdu près de 20 % de sa valeur face au dollar en trois jours.

La Banque centrale du Brésil a annulé hier sa décision prise il y a deux jours d'élargir les bandes de fluctuation du réal et le laisse flotter librement jusqu'à lundi, date à laquelle elle doit annoncer une nouvelle décision. Le réal brésilien est tombé hier jusqu'à 1,50-1,55 pour un dollar dans les échanges internationaux — alors que le nouveau cours plancher fixé mercredi était de 1,32 pour un dollar américain —, avant de se stabiliser à 1,49-1,50.

La situation au Brésil aurait des conséquences désastreuses sur les économies des autres pays d'Amérique latine, ont souligné les analystes, en accélérant la chute des monnaies, en faisant monter les taux d'intérêt et finalement en favorisant la fuite des capitaux. «*Beaucoup de choses dépendent de la capacité du Brésil à mettre en place son projet de réforme budgétaire*», indiquait un analyste de la maison de courtage Arka à Mexico.

La monnaie argentine risque de se retrouver sous pression, mais d'autres pays de la région, en particulier le Venezuela, devraient également être frappés de plein fouet, selon les experts, en dépit des assurances données par les gouvernements, tant de Buenos Aires que de Caracas, de leur capacité à faire face à la situation.

Pas de dévaluation en Argentine

À Buenos Aires, les autorités ont insisté sur le fait qu'elles n'avaient pas l'intention de dévaluer le peso argentin, ni de modifier le plan de convertibilité de la monnaie, mis en place depuis 1991. «*Le gouvernement ne dévaluera pas*» et «*il n'y aura pas de modification des taux de changes*». Même son de cloche à Caracas, où le ministre de la Planification, Todor Petkoff, indiquait que son pays ne prévoyait pas de modification des taux de change. «*Nous avons un niveau élevé de réserves internationales* [15 milliards de dollars] *qui nous aide à faire face aux difficultés*», a-t-il dit.

Le Chili estime que ses réserves en dollars et sa politique de contrôle des flux des capitaux sont à même d'assurer la défense de sa monnaie. Jane Winslow, analyste de Merrill Lynch à Santiago, soulignait cependant que le peso chilien pourrait bien reculer face au billet vert, n'excluant pas une dévaluation de la monnaie chilienne.

Le Mexique, pour sa part, a déjà subi le contrecoup de la crise brésilienne baptisée à Mexico «*effet samba*», mais ne devrait pas être affecté aussi fortement que les autres pays de la région, en raison de la protection que lui valent ses liens forts avec les États-Unis, selon un analyste de Merrill Lynch. La panique des investisseurs pourrait conduire à une fuite majeure de capitaux du Mexique vers l'étranger, ce qui aurait nécessairement des effets néfastes sur la monnaie du pays. «*Nous croyons que le Mexique va connaître, tout au long de l'année, quelque chose de semblable à ce qui vient de se passer au cours des derniers jours*», a indiqué Juan Carlos Mateos, un analyste de Merrill Lynch à Mexico, à savoir des fluctuations monétaires et des interventions de sa banque centrale en faveur du peso.

Pour Pedro Venegas, du Centre mexicain de perspective et d'analyse économique (CAPEM), le peso mexicain pourrait perdre jusqu'à 15 % de sa valeur pour l'année en cours.

Le soutien du FMI

Entre-temps, Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a assuré l'Argentine et le Mexique du soutien du FMI si nécessaire, a indiqué hier un porte-parole du FMI. Mercredi, après la dévaluation de fait du réal brésilien, qui a provoqué un chaos sur les places boursières de la région, Michel Camdessus a donné des assurances aux ministres des Finances mexicain et argentin, signifiant que le FMI était prêt à soutenir ces pays pour éviter la contagion.

L'Argentine a déjà une ligne de crédit de près de trois milliards de dollars sur trois ans avec le FMI. Le Mexique n'a pas de programme en cours pour l'instant.



REUTERS
L'édifice de la Banque centrale du Brésil, à São Paulo.

Le choc de la dévaluation passé, les marchés boursiers se ressaisissent

LE DEVOIR ET L'AGENCE FRANCE PRESSE

Les marchés boursiers nord-américains se sont ressaisis hier, après la décision brésilienne de laisser flotter le réal. Wall Street, pour une, s'est nettement rétablie hier avec son principal indicateur, le Dow Jones, en hausse de 219,62 points (+2,4 %) à 9340,55 points. La décision brésilienne a redonné des couleurs aux marchés financiers et Wall Street a pratiquement effacé ses pertes de jeudi, avec sa seule séance positive de la semaine.

La Banque centrale du Brésil a annoncé que la bande large de fluctuation de la devise nationale, mise en place deux jours plus tôt seulement, avait été supprimée. Le réal s'échangeait à 1,41 réal pour un dollar en fin de journée à New York, après avoir chuté jusqu'à 1,53 réal après la décision de la banque centrale. La bande inférieure de fluctuation était encore à 1,32 jeudi soir.

En pleine période de publication des résultats financiers des entreprises américaines, les boursiers restent à l'affût des bonnes affaires, ce qui permet également de soutenir la tendance. La progression des grandes places financières européennes a contribué au sentiment positif.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, s'affichait à 5,11 % contre 5,06 % jeudi soir. Ce rendement témoigne du retour de la confiance des investisseurs dans le marché boursier. Ils

s'étaient en effet réfugiés depuis le début de la semaine sur le marché des obligations, en raison du déclenchement de la crise au Brésil. Les autres indices boursiers étaient également en forte hausse avec une hausse de 71,38 points (+3 %) de l'indice composite de la Bourse électronique NASDAQ, à 2348,20, et un bond de 31,07 points (+2,6 %) du Standard and Poor's 500.

Défense abandonnée

La Banque centrale du Brésil a donc abandonné hier sa coûteuse défense de la devise nationale et a laissé flotter librement le réal, qui a immédiatement perdu près de 12 % de sa valeur. Parant sur une baisse des taux et un regain de l'économie, la Bourse de São Paulo a immédiatement salué cette décision, terminant la journée en hausse de 33,4 %. La Bourse de Mexico a suivi avec un gain de 7,8 % et celle de Buenos Aires a clôturé avec une hausse de 12,3 %.

Plutôt soulagées, les places boursières occidentales ont bien accueilli la décision de Brasília. En Europe, l'indice Euro Stoxx 50 des principales valeurs de la zone euro a affiché en clôture un gain de 1,8 %.

La décision de laisser flotter librement le réal avait été prévue par les analystes financiers qui estimaient qu'elle devrait permettre au Brésil, huitième économie mondiale, de préserver ses réserves de changes et de baisser ses taux d'intérêt, qui se situaient bien souvent au-dessus des 30 % l'an ces dernières semaines.

Certains analystes craignaient néanmoins que la dévaluation du réal ne mette sous pression les pays voisins, notamment l'Argentine, partenaire commercial du Brésil, qui dispose d'un lien fixe entre sa monnaie, le peso, et le dollar. À ce propos, le ministre argentin de l'Économie, Roque Fernandez, n'a pas exclu une attaque spéculative contre la monnaie argentine, tout en jugeant «*impossible qu'une spéculation contre le peso réussisse*».

Le gouvernement brésilien a annoncé dans le même temps le départ hier soir pour Washington du ministre brésilien des Finances, Pedro Malan, en compagnie du nouveau président de la Banque centrale, Francisco Lopes. Ils doivent rencontrer des responsables du Fonds monétaire international (FMI) et du Trésor américain. Mais on ignore si les dirigeants brésiliens avaient l'intention de renégocier avec le FMI les mesures budgétaires exigées pour un prêt de 41,5 milliards de dollars américains destiné à aider l'économie brésilienne. Le FMI a posé pour condition un ajustement budgétaire lui permettant de faire des économies de quelque 23 milliards de dollars en 1999.

De son côté, le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, a décidé d'interrompre ses vacances pour revenir d'urgence à Brasília du fait de l'aggravation de la crise économique. M. Cardoso a réaffirmé dans un discours diffusé par la radio et la télévision que le Brésil tiendrait «*rigoureusement*» ses engagements internationaux.

Le troisième acte de la crise mondiale vient de commencer

La chute du domino brésilien a pris les grandes puissances de court

BABETTE STERN
LE MONDE

Branle-bas de combat général. Les membres du G7, déjà depuis plusieurs jours en concertation téléphonique permanente au sujet de la situation au Brésil, sont depuis mercredi en état d'alerte maximum. Finie la trêve hivernale dont profitaient les grandes puissances depuis l'automne, après une première partie d'année très chaotique sur le plan économique et financier. Terminées les congratulations mutuelles sur le lancement réussi de l'euro, les efforts fournis par le Japon pour assainir son système financier et ses promesses de réduire durablement ses impôts, les perspectives plus optimistes qu'espérées de reprise économique en Asie, notamment en Corée du Sud, et la réflexion qui avance — du moins nous le laissons-t-on croire — sur la réforme du système financier international et les moyens de mieux maîtriser les mouvements de capitaux.

Le Brésil avait été choisi par la communauté internationale pour illustrer la nouvelle stratégie du Fonds monétaire international (FMI) d'intervenir avant le déclenchement d'une crise et non plus après, comme en Asie. Brasília avait été le premier bénéficiaire d'un fonds de secours créé sur mesure. Cette stratégie est ruinée brutalement.

Mercredi soir, après une journée d'intenses consultations entre les grands pays industrialisés, personne ne se risquait à un pronostic sur la suite des événements.

Mauvais signes

Deux scénarios sont possibles. Le premier mise sur la capacité du président brésilien Fernando Cardoso et de son gouvernement à maîtriser la dévaluation du réal pour amorcer une baisse des taux d'intérêt, rétablir la confiance et relancer l'économie. Le second voit la poursuite des fuites de capitaux — qui n'ont pas vraiment cessé depuis septembre —, la défiance définitive des investisseurs à l'endroit des pays émergents, le maintien de taux élevés en Amérique latine et un effondrement des monnaies.



REUTERS
Des travailleurs mis à pied par Ford au Brésil ont manifesté hier.

Cette dernière hypothèse est suffisamment redoutée pour que le président américain soit intervenu immédiatement mercredi pour affirmer qu'il surveillait «*de près*» la crise. Les États-Unis ont «*un grand intérêt à voir le Brésil mener ses réformes économiques*». Nous espérons que la situation va trouver une solution satisfaisante non seulement pour le Brésil mais pour le reste du monde», a expliqué Bill Clinton en rappelant que l'Amérique latine était le marché qui connaissait «*la plus forte croissance*» pour les produits américains.

L'importance du Brésil pour l'économie américaine avait amené la communauté internationale à se mobiliser pour tenter d'endiguer la contagion de la crise asiatique au continent latino-américain dès octobre. Relativement lointaine lorsqu'elle se déroulait en Asie, la vague de la crise financière venait dangereusement lécher les frontières des États-Unis. Or l'impact négatif sur la croissance d'un choc sur les exportations américaines est aujourd'hui plus difficilement compensable par une nouvelle baisse des taux. La Fed y a procédé par trois fois et l'inflation donne de mauvais signes.

Les exportations américaines à destination du Brésil ont beaucoup augmenté depuis la libéralisation du

commerce au début des années 90. En 1997, les États-Unis avaient un surplus commercial de cinq milliards de dollars (4,3 milliards d'euros) avec ce pays. L'Amérique latine représente 18 % de leurs exportations. La stagnation des marchés asiatiques a conduit les entreprises américaines à miser sur la région. Elles ont investi au Brésil plus que dans aucun autre, excepté au Canada et au Royaume-Uni. Plus de 2000 compagnies américaines travaillent au Brésil. Le PIB brésilien (800 milliards de dollars) représente 45 % de l'ensemble de l'économie sud-américaine. Le pays est économiquement bien plus important que la Russie et les banquiers américains lui ont prêté quatre fois plus.

Région vulnérable

L'effet sur les États-Unis d'un effondrement du Brésil serait en outre amplifié par l'impact qu'il aurait sur l'ensemble de la région: l'Argentine, qui tente de maintenir aussi une parité fixe avec le dollar et qui exporte un tiers de sa production vers le Brésil, mais également le Mexique, dont l'économie est sérieusement chahutée par la chute du prix du pétrole; le Paraguay et l'Uruguay, qui sont membres avec le Brésil et l'Argentine du Mercosur, la première zone de libre échange et d'union douanière

d'Amérique latine et quatrième bloc économique mondial; le Chili et la Bolivie, également associés.

Doit-on voir dans ce nouvel épisode des sursauts de l'économie mondiale une nouvelle faute d'appréciation du FMI? Les germes de cette nouvelle crise étaient en tous cas réunis dès la décision de voler au secours du Brésil.

Sur la forme, l'institution a avancé à marche forcée vers la signature d'une lettre d'intention avant même que le président Cardoso soit élu et que l'on constate qu'il n'avait pas une majorité aussi large qu'espérée, et par conséquent bien avant que le Congrès puisse voter le plan. Cette précipitation répondait au souci de circonscrire la crise. Mais ce faisant, le FMI a sous-estimé le poids des forces politiques intérieures. Comme en Russie, le FMI a soutenu une politique de monnaie forte accrochée au dollar, accompagnée d'une dévaluation à dose homéopathique.

Cette politique a certes permis d'éradiquer l'hyperinflation, mais au prix de taux d'intérêt extrêmement élevés, qui ont pénalisé les producteurs intérieurs, ralenti la croissance et renchéri la dette, rendant son service insoutenable.

Craintes sur l'Asie

Le cas brésilien montre les limites de l'intervention de la communauté internationale. Si le G7 peut agir en améliorant les règles du jeu entre tous les acteurs des marchés (ce qui est encore loin d'être fait), la communauté internationale n'a pas de prise sur la politique intérieure des pays.

C'est la raison pour laquelle le G7 s'est bien gardé, mercredi, de faire une quelconque déclaration. En début de semaine, Jacques Chirac s'était entretenu avec le président Cardoso et l'avait encouragé à tenir bon. Mais c'est le Congrès brésilien et les gouverneurs des États qui ont entre leurs mains le sort du pays.

Car la boursasque qui s'est abattue sur le Brésil fait craindre un regain de tension sur les pays émergents d'Asie. Ces craintes sont d'autant plus justifiées que la Chine doit gérer des risques de faillite en cascade et que, malgré ses efforts, le Japon ne parvient pas à sortir de la récession. Le troisième acte de la crise mondiale, partie de Thaïlande il y a 18 mois, vient de débiter.

POQ Tassé
PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU QUÉBEC
Sécurité • Liquidité • Flexibilité

ECPE Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

TERME	RENDEMENT POQ*
2 ANS	4,60 %
3 ANS	4,80 %
5 ANS	5,00 %
7 ANS	5,15 %
10 ANS	5,25 %

*Taux sujet à changements

POQ PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU QUÉBEC

- Des rendements supérieurs aux CPG
- Des intérêts versés 2 fois l'an
- Des placements garantis sans limite
- Négociables en tout temps

Comparez nos taux avantageux • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100

À coup de 100\$, 500\$

ou 1000\$ ici et là,

le travail au noir et l'évasion fiscale

coûtent, chaque jour,

plus de 4 millions de dollars

à la population québécoise.

4 millions de dollars par jour

qui ne vont pas dans

les services à la population.

Alors,

exigez toujours

des factures

pour vos transactions.

C'est à vous

que vous rendrez service.



Gouvernement du Québec
Ministère
du Revenu

Arrêtons

le travail au noir

et l'évasion fiscale.

ÉCONOMIE

Gouvernement fédéral

La croissance du surplus s'essouffle

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le surplus budgétaire du gouvernement fédéral a continué de gonfler au cours des huit premiers mois de l'année financière, mais sa croissance est en perte de vitesse, a fait savoir le ministère des Finances, hier, ajoutant même qu'il pourrait être moins élevé que les 3,5 milliards de l'an dernier.

«Le trésor fédéral a amassé un surplus de 9,7 milliards depuis le début de l'année financière, le 1^{er} avril dernier, a indiqué le ministère. C'est 1,5 milliard de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente.

Le ministère des Finances a affirmé que cette situation s'expliquait par la hausse des revenus, en mai 1998, provenant de l'impôt des particuliers pour l'année 1997. Mais les sept autres mois de l'année financière ne comprennent aucun revenu additionnel pour Ottawa.

En novembre, le gouvernement fédéral a encaissé un surplus de 64 millions, une chute de 399 millions par rapport à la période correspondante de 1997.

Une dernière hausse

Le gouvernement fédéral s'attend toutefois à bénéficier d'une dernière hausse de revenus, pour décembre, en raison des paiements de ceux qui versent leur impôt sur une base trimestrielle. Le ministère des Finances a ajouté qu'il prévoyait une baisse des revenus au dernier trimestre, notamment à cause de la réduction des cotisations à l'assurance-emploi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

Chaque mois du quatrième trimestre contient un élément qui freine

la croissance du surplus. En janvier, Ottawa octroie ses crédits pour la TPS, tandis qu'en février et en mars, les versements provenant des entreprises seront moins élevés, celles-ci ayant réalisé moins de profits qu'en 1997. Ajoutez les retours d'impôt aux particuliers dès le mois de mars, et l'année budgétaire s'annonce plus maigre. «*Ces facteurs contribueront tous à ramener le surplus 1998-99 en deçà de celui de l'année 1997-98*», a déclaré le ministère des Finances.

Bien qu'Ottawa ait chiffré à 3,5 milliards le surplus de l'année dernière, la plupart des économistes soutiennent que le surplus réel était de neuf milliards, avant certaines manœuvres budgétaires. Ceci s'explique par le fait que le ministère des Finances, Paul Martin, a retiré trois milliards du budget de fonctionnement afin de jouir d'une certaine marge de manœuvre en cas d'urgence et garde un autre 5,5 milliards pour des dépenses isolées.

Ces dépenses isolées comprennent, entre autres choses, les bourses du millénaire (2,5 milliards) et l'indemnisation des victimes du sang contaminé (800 millions).

David Hall, économiste à la Banque de Montréal, a prédit que le surplus réel pour la présente année budgétaire serait de l'ordre de huit milliards, comparativement aux neuf milliards de l'an dernier. Cette glissade du surplus, croit M. Hall, devrait servir d'avertissement à M. Martin. Celui-ci doit réduire la dette accumulée plutôt que de céder aux demandes de ceux qui veulent qu'il réduise les impôts tout en injectant des sommes additionnelles dans les programmes sociaux.

Équité salariale

La FTQ accuse Desjardins de se défilier

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La FTQ a accusé le Mouvement Desjardins de vouloir contourner la Loi sur l'équité salariale.

«*Le Mouvement Desjardins est le plus gros employeur au Québec*, a déclaré le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé, en conférence de presse hier. *Si, à ce moment-ci, on laisse Desjardins sans intervenir, sans être sévère sur la place publique, on pense qu'à toutes fins utiles, la Loi sur l'équité salariale deviendra inopérante.*»

Cette législation donne aux entreprises la possibilité de faire reconnaître les programmes d'équité ou de relativité salariale mis en place avant le 21 novembre 1996. Le Mouvement Desjardins s'est prévalu de cette disposition et a déposé, en novembre dernier, une série de rapports sur les programmes déjà mis en place. Le Mouvement Desjardins estime que ces programmes sont conformes à la nouvelle loi, et qu'il n'existe pas d'écart salarial entre les postes à prédominance féminine et les postes à prédominance masculine dans ses institutions.

«*On ne peut pas mettre le doigt aujourd'hui sur telle ou telle catégorie, mais je vais dire sans peur de me tromper que je suis persuadé qu'il y a de l'iniquité salariale à Desjardins*», a déclaré M. Massé. Il a expliqué que, chaque fois que la FTQ avait abordé un dossier d'équité salariale avec une entreprise, elle avait constaté l'existence d'iniquité salariale.

M. Massé a d'abord contesté le fait que le Mouvement Desjardins ait déposé plusieurs rapports, pour différentes branches de son organisation, au lieu d'en déposer un seul. Il a affirmé qu'en présentant chaque caisse comme une entité différente, Desjardins se soustrayait à plusieurs exigences.

Les entreprises de moins de 50 employés ne sont pas obligées de former un comité d'équité salariale et de présenter un programme d'équité. Or plus de 1000 des 1300 caisses Desjardins comptent moins de 50 salariés.

Pas conformes à la loi

La responsable du dossier de l'équité salariale au Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB-FTQ), Kateri Lefebvre, a ajouté que les programmes présentés par Desjardins n'étaient pas conformes à la loi. Elle a affirmé que le mouvement avait procédé à une simple évaluation des emplois, comme il s'en fait dans bien des entreprises. Il n'y a pas eu de comparaison des catégories d'emplois à prédominance masculine et à prédominance féminine. «*C'est une tactique patronale pour s'embourber pendant des années pour ne pas faire l'équité salariale*», a lancé M. Massé. *Nous allons contester cela en commission, et nous allons aussi nous en occuper en négociations.*»

Le porte-parole du Mouvement Desjardins, André Chapleau, a affirmé que les commentaires de la FTQ étaient prématurés. Il a rappelé que Desjardins avait tout à fait le droit de présenter à la commission les programmes d'équité salariale déjà en place. Il appartiendra à la commission de juger si ces programmes sont conformes aux exigences de la loi. «*Nous pensons que nous nous conformons.*»

M. Chapleau a ajouté que le Mouvement Desjardins aurait été accusé de noyer le poisson s'il avait mis dans le même panier des secteurs aussi différents que le réseau coopératif et l'Assurance-vie Desjardins-Laurentienne. «*Nous n'avons pas l'intention de contourner la loi, nous ayons été un des rares employeurs à l'appuyer.*»

Effet de la crise internationale des devises

Les villes canadiennes sont plus concurrentielles

Selon une étude sur le coût de la vie dans les villes, Vancouver est au 72^e rang, Montréal au 75^e et Toronto au 76^e

PRESSE CANADIENNE

Londres — Les turbulences qui ont secoué les devises mondiales ont eu pour effet de rendre le coût de la vie de certaines villes canadiennes encore plus attrayant pour les entreprises internationales qui souhaitent y envoyer des travailleurs, indique une étude qui a été rendue publique hier.

Vancouver, habituellement considérée comme la ville canadienne où le coût de la vie est le plus élevé, a glissé au 72^e rang sur la liste des 123 villes évaluées, alors qu'elle était en 63^e place l'an dernier. Ces résultats proviennent de la dernière étude sur le coût de la vie réalisée par le Economist Intelligence Unit de Londres.

Montréal, Toronto et Calgary ont également reculé dans le classement. Montréal vient au 75^e rang, avec un indice de 73; il y a un an, elle avait obtenu la 66^e place.

Toronto se retrouve 76^e avec un indice de 72, ce qui la place à égalité avec Melbourne et Perth en Australie, Riyad en Arabie Saoudite, et Santiago au Chili. L'an dernier, elle était au 71^e rang.

Tokyo et Osaka-Kobe, au Japon, demeurent les deux villes les plus coûteuses au monde pour les ressortissants étrangers, mais l'écart qui les sépare de Hong-Kong, au troisième rang, a diminué.

Moscou, qui occupait la troisième place à égalité avec Hong-Kong il y a un an, a plongé au 88^e rang à cause de la chute du rouble. Saint-Petersbourg a reculé de 88 places et se classe maintenant 115^e, ce qui, selon l'étu-

de, en fait la ville européenne où le coût de la vie est le moins élevé.

New York reste la ville nord-américaine où la vie coûte le plus cher; elle se classe cette année au 14^e rang, alors qu'elle était au 19^e l'an dernier.

La liste, qui est dressée tous les six mois, aide les entreprises à établir les «indemnités de vie chère» accordées aux employés qui séjournent à l'étranger.

Les auteurs de l'étude comparent les coûts des aliments, des vêtements, des transports, des loyers, des services d'aide ménagère, d'alcool, de tabac, de soins personnels, d'articles ménagers et de services publics dans chacune des villes évaluées. Le coût du logement n'est pas inclus, car plusieurs multinationales versent des indemnités distinctes à cette fin.

En plus d'une place dans le classement, chaque ville se voit attribuer un indice par rapport à New York, considérée comme un point de repère avec 100 points.

Vancouver, qui occupe la 72^e place avec Hô Chi Minh-Ville, au Vietnam, et Montevideo, en Uruguay, a obtenu un indice de 74. Cela signifie que le coût de la vie y est de 26 % moins élevé qu'à New York pour les ressortissants étrangers et les entreprises qui les emploient.

Calgary, qui, parmi les quatre villes canadiennes évaluées, est celle où la vie coûte le moins cher, obtient la 97^e place, ex aequo avec Bogotà, en Colombie, après avoir glissé de huit places depuis l'an dernier. Elle a obtenu un indice de 64, l'un des plus bas accordés pour une ville nord-américaine.

Acquisition de Cambridge

L'appel d'Ivanhoé sera ententue mardi

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

C'est le 19 janvier que les commissions des valeurs mobilières, du Québec et de l'Ontario, entendront l'appel interjeté par Ivanhoé. Bloqué dans sa tentative visant l'acquisition d'un statut d'actionnaire majoritaire de Cambridge, la filiale de la Caisse de dépôt espère que les autorités de réglementation empêcheront Cambridge de déclencher son régime de droits des actionnaires.

S'il était actif, ce régime rendrait hors proportion le coût associé au désir d'Ivanhoé de devenir le principal actionnaire du plus important propriétaire torontois de centres commerciaux. Les audiences conjointes auront lieu mardi dans les bureaux de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

C'est le 30 octobre qu'Ivanhoé déposait son offre pour l'achat d'un maximum de 15 millions d'actions de Cambridge. Le prix offert, 12,50 \$ par action, renfermait alors une prime de 19 % par rapport au cours de fermeture, la veille, et de 30 % lorsque le cours moyen des actions de Cambridge sur 20 jours était pris en compte. Déjà propriétaire de 35 % de Cambridge, cette transaction permettrait à la filiale de la Caisse de dépôt de faire passer sa participation à 53 % sur une base de pleine dilution.

Cambridge ne s'est manifestée que le 18 décembre. Le conseil d'administration recommandait alors de rejeter l'offre d'Ivanhoé et se prononçait en faveur de l'adoption d'un régime de droits. Le prix offert par Ivanhoé était jugé insuffisant et on n'appréciait pas qu'elle ne soit pas entendue à l'ensemble des actionnaires.

Cambridge s'est aussitôt mise à la recherche de propositions concurrentes. Hier, dans un communiqué, l'entreprise torontoise soulignait qu'elle avait fait «*beaucoup de progrès dans ses efforts pour solliciter des offres concurrentielles ou de nouvelles propositions face à l'offre présentée par Ivanhoé III*». Le processus a été lancé immédiatement après la mise à la poste de l'offre d'Ivanhoé, le 23 décembre 1998. Un grand nombre de parties ont signalé qu'elles étaient intéressées à envisager une opération avec Cambridge.

J. Lorne Brathwaite, président et chef de la direction de Cambridge, a été plus loin. «*Un certain nombre d'acheteurs de confidentialité ont été signés et nous nous attendons à ce qu'il y en ait d'autres au fur et à mesure que le processus se poursuivra. Plusieurs parties ont reçu une documentation complète et certaines d'entre elles ont déjà accédé à notre banque de données.*»

Cambridge a rappelé que son conseil d'administration avait approuvé le régime de droits à la suite d'une évaluation faite par Morgan Stanley «*selon laquelle les actions ordinaires de Cambridge ont une juste valeur marchande qui se situe entre 14 \$ et 16 \$ par action.*»

Ivanhoé, pour sa part, a déploré qu'en instaurant un régime de droits des actionnaires, Cambridge refuse à ses actionnaires la possibilité de capitaliser sur la prime que représente notre offre.

Partage de la commission avec l'acheteur

La Scotia lance un service novateur

LE DEVOIR

Courtisant l'investisseur autonome et désireux de promouvoir une utilisation plus intense de la distribution par téléphone et par Internet, Courtage Réduit Scotia a annoncé hier une offre audacieuse. L'institution entend partager les commissions normalement reçues en remettant à l'investisseur une prime immédiate de 2,5 % à l'achat de parts de fonds d'investissement avec frais de rachat.

Plus de 400 fonds offerts au Canada sont ainsi admissibles. «*La nouvelle offre Scotia s'adresse aux investisseurs autonomes, de plus en plus nombreux*», a précisé le président et chef de la direction de Courtage Réduit Scotia, Andrew Scipio del Campo. Selon les modalités de cette offre, les économies sur les commissions que ces seuls investisseurs autonomes auraient pu réaliser l'an passé totaliseraient beaucoup plus de 200 millions de dollars.

La Scotia arrive à ce chiffre en retenant que, l'an dernier, il s'est vendu pour 38 milliards de dollars de parts de fonds communs avec frais de ra-

chat. «*D'après nos estimations, les commissions liées à la vente de ces fonds ont atteint presque 1,9 milliard de dollars. Et les investisseurs n'ont pas payé ces commissions aux gestionnaires des fonds, mais aux planificateurs financiers et aux courtiers en fonds communs qui leur en ont vendu les parts.*»

«*Jusqu'ici*», a ajouté M. Scipio del Campo, *les investisseurs n'avaient aucun moyen de récupérer une partie de ces commissions. Nous avons préparé une offre qui présente pour eux deux avantages: le montant de leurs placements augmente sur-le-champ et ils ont la possibilité d'obtenir un meilleur rendement, spécialement si leurs avoirs fructifient à l'abri de l'impôt dans un REER.*»

Ce programme s'adresse aux investisseurs autonomes. L'investissement minimum est de 2500 \$ dirigé vers des fonds avec frais de rachat. Courtage Réduit Scotia partagera alors la commission qu'elle reçoit du gestionnaire en en offrant une de 2,5 %, versée sous forme de parts du fonds concerné. Si l'investisseur achète ses parts par Internet, la prime est portée à 3 %.

Réductions d'impôt

Les nantis ne sont pas dans la mire du fédéral

Ottawa (PC) — Alors que le gouvernement fédéral semble vouloir réduire les impôts des contribuables à faible et moyen revenus dans le budget qu'il déposera le mois prochain, plusieurs y voient cependant l'intention de ne pas abolir la surtaxe sur les revenus élevés.

Cette surtaxe de 5 %, applicable aux Canadiens gagnant plus de 65 000 \$, rapporte au gouvernement quelque 650 millions de dollars par année, une somme qui pourrait à elle seule financer une partie du montant qu'Ottawa désire remettre dans le système de santé.

Bien que le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, ait clairement manifesté son désir de diminuer les impôts et d'investir dans les soins de santé, aucune décision n'a encore été prise. Des responsables affirment toutefois que le gouvernement libéral est en faveur d'une réduction des impôts des personnes à faible et moyen revenus.

Ce faisant, M. Martin se trouverait à éliminer en entier la surtaxe de 3 % qui s'applique encore à ceux gagnant plus de 50 000 \$ par année.

Dans son dernier budget, le gouvernement avait éliminé la surtaxe pour les personnes gagnant moins de 50 000 \$, tout en la modifiant à la baisse pour les salaires annuels entre 50 000 \$ et 65 000 \$. Ottawa perdrait environ un milliard s'il décidait carrément de la balancer par la fenêtre.

InvestMax
Courtage à escompteUne division de
Whalen, Béliveau &
Associés inc.
Courtiers en valeurs mobilières

Le courtier escompteur des investisseurs boursiers qui en veulent **PLUS** pour leur argent!

COMPAREZ NOS FRAIS DE TRANSACTIONS

0 \$ à 2.00 \$: 1.5% de la valeur / 2.01\$ et plus : 2,5 ¢ par action

COMMISSION MAXIMALE : 99 \$ PAR TRANSACTION**

Quantité d'actions	Prix de l'action	Frais de courtage	Quantité d'actions	Prix de l'action	Frais de courtage
5,000	0.66 \$	= 50 \$	2,000	2.50 \$	= 50 \$
10,000	0.66 \$	= 99 \$	4,000	2.50 \$	= 99 \$
20,000	0.66 \$	= 99 \$	8,000	2.50 \$	= 99 \$
50,000	0.66 \$	= 99 \$	20,000	2.50 \$	= 99 \$
350,000	0.66 \$	= 99 \$	50,000	2.50 \$	= 99 \$

PLUS d'outils d'analyses

Puissant logiciel d'analyse, système de cotation en temps réel, cours d'analyse boursière, librairie spécialisée et équipements informatiques, assistance téléphonique assurée par des techniciens qualifiés.

PLUS de recherches

Nos chercheurs vous présentent, via Internet, la direction des marchés et de leurs secteurs, les titres changeant de direction technique, des échos des parquets et ce, de l'ouverture à la fermeture des Bourses.

Demandez plus d'informations ou assistez à une présentation de groupe ou privée.

(514) 392-1365 1-877-392-1365
www.investmax.com

*InvestMax est une marque déposée, propriété de Décision + Investmax s.e.n.c.

** Pour une transaction d'actions canadiennes jusqu'à concurrence d'une valeur de 250,000\$ CA. Whalen, Béliveau et associés est membre du Fonds Canadien de Protection des Épargnants

Complets italiens à partir de 395\$

dolce
anna

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

JUSQU'À
60%
DE RABAISdolce
uomo

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

ÉCONOMIE

Commercialisation des vins de cépage en épicerie

La SAQ s'en remet aux tribunaux

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La Société des alcools du Québec et la Régie des alcools se sont retrouvées l'une contre l'autre, cette semaine, devant la Cour supérieure. Forcée de reprendre le chemin des tribunaux, la SAQ entend ainsi trouver une solution au litige concernant la commercialisation des vins de cépage en épicerie, un contentieux devenu déchirant, qui a pris une dimension internationale.

C'est sous la menace de représailles à l'échelle internationale que la SAQ a repris ses démarches devant les tribunaux, non sans avoir tenté, en vain, d'imposer une solution de compromis. La société d'État se retrouve donc, depuis mercredi, devant la Cour supérieure afin d'obtenir gain de cause avec sa requête en évocation. Son opposant: la Régie des alcools, des courses et des jeux. Au cœur du litige: cette décision, rendue par la Régie le 9 février 1998, autorisant la publicité indiquant le cépage en épicerie.

La loi sur la Société des alcools du Québec est pourtant claire: seuls les vins de table sans appellation d'origine et sans indication de cépage, embouteillés au Québec sous des marques exclusives, peuvent être vendus en épicerie. Afin de permettre un élargissement de la gamme des détaillants en alimentation, la loi autorise la SAQ à commercialiser dans le réseau des épiceries et des dépanneurs un maximum de huit marques de vins d'appellation d'origine embouteillées par la société d'État.

Le règlement sur les modalités de vente des boissons alcooliques par les titulaires de permis d'épicerie est sans équivoque. Or la Régie des alcools a, en février 1998, déstabilisé cet équilibre en approuvant l'approche publicitaire retenue par Celliers du Monde pour son produit Caballero de Chile. Cette décision, présentement contestée devant les tribunaux, est venue exacerber un problème de longue date. Il s'agissait d'un point culminant, qui a conduit à une multiplication des indications de cépage sur les étiquettes de vins vendus en épicerie et à l'utilisation de véhicules publicitaires tels des affichettes de tablettes en épicerie et des collerettes apposées en épicerie faisant ressortir le cépage. Cette décision est considérée comme non fondée et en contradiction avec le «Règlement épicerie» par la SAQ, qui demande à la cour une révision judiciaire.

Accords internationaux

Cette brèche s'inscrirait, de plus, en contravention des accords internationaux. Les agences promotionnelles et les producteurs étrangers, tant à la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France qu'à la Wine Institute of California, n'ont d'ailleurs pas été sans exiger le rétablissement de l'orthodoxie, à défaut de quoi ils veulent la réciprocité. Ces organismes ont placé la SAQ devant deux choix: «Il faut soit étendre aux vins importés en bouteilles l'accès au réseau des épiceries, soit revenir à une application stricte des règles de commercialisation applicables à ce réseau».

À la SAQ, on n'a pas été sans reconnaître que cette permission accordée à Celliers du Monde de publiciser la vente de vins de cépage en épicerie «donne lieu à diverses interprétations quant à sa conformité avec les accords internationaux. La position de la SAQ en la matière est on ne peut plus claire, à savoir qu'il faut respecter intégralement ces accords». Le président de la société d'État, Gaëtan Frigon, a été plus loin. «Si la situation dans les épiceries n'est pas réglée rapidement, les pays exportateurs de vins exigeront la réciprocité. On peut imaginer le danger pour les succursales de la SAQ si les quelque 12 000 épiceries du Québec avaient le droit de vendre des vins importés mis en bouteille en pays d'origine. Ce serait le début de la fin pour nos succursales».

Chez les employés syndiqués de la SAQ, qui font front commun pour contrer ce qu'ils appellent la vente illégale

de vins en épicerie, on abonde dans le même sens. «Si les producteurs étrangers suivent, cela veut dire qu'il n'y aura plus d'usine d'embouteillage. Cela veut dire que les succursales de la SAQ seront également menacées», a soutenu le président du syndicat des travailleurs de la SAQ, Guy Deblois. Pour Michel Ayotte, président du Syndicat du personnel technique et professionnel de la SAQ, «tout le monde a présentement les bras croisés, à ne rien faire, alors qu'on assiste à une montée de l'illégalité. Les distributeurs et les détaillants se croient tout permis à l'heure actuelle. Ils interprètent la décision de la Régie comme ils le veulent, mais dans le sens d'une libéralisation plus large de la vente de produits que la loi confine au réseau de la SAQ».

Chez les détaillants en alimentation, qui aimeraient bien assister à un élargissement du portefeuille de vins offerts, on fait appel au «droit fondamental du consommateur d'être informé sur la nature du produit qu'il achète et celui du détaillant de fournir cette information».

Pouvoir commercial

Michel Gadbois, président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, n'a également pas été sans s'interroger les enjeux au niveau du pouvoir commercial du réseau des détaillants, par opposition à celui des succursales de la SAQ. «Cette tendance est bien illustrée dans le marché des bières au Québec. Comme le choix n'est pas limité par l'État, les brasseurs domestiques et étrangers ont tendance à vendre leurs produits à la SAQ ou dans les épiceries. Par contre, ils doivent choisir l'un ou l'autre des réseaux. Présentement, de plus en plus de bières importées sont vendues dans les épiceries et les dépanneurs. Les fournisseurs-brasseurs ont fait leur choix vers le réseau le plus efficace et le plus économique».

En réponse à la décision contestée de la Régie, la SAQ s'était placée aux côtés des opposants dans une requête en révision judiciaire déposée en Cour supérieure. Or la société d'État s'est retirée de ces procédures menées par l'Agence Vins Philippe Dandurand après l'arrivée de Gaëtan Frigon à la présidence de la SAQ. M. Frigon a préféré concocter un compromis afin de trouver une solution à l'amiable à ce litige.

En résumé, ce projet consistait à proposer qu'aucune mention spécifique de cépage ne puisse apparaître sur quelque publicité que ce soit à l'intérieur d'une épicerie ou d'un dépanneur. Cette mention serait toutefois appliquée dans toute publicité extérieure au point de vente. De plus, la mention «vin de cépage» pourrait apparaître sur l'étiquette, mais pas le nom du cépage lui-même.

Dans sa recherche d'un consensus autour de ce compromis, M. Frigon a frappé un mur en septembre dernier. Les agences promotionnelles ont refusé de signer l'entente, une entente qui ne satisfaisait pas l'Association des détaillants en alimentation et qui n'a pas convaincu les producteurs étrangers. Devant cet échec, la SAQ a pris la décision de reprendre ses démarches devant les tribunaux.

Etrangement, dans sa recherche d'un compromis, Gaëtan Frigon a maintes fois cité une autorisation qu'aurait accordée son prédécesseur, Jocelyn Tremblay, pour prétendre que la SAQ, ayant déjà dans le passé accepté la mention «vin de cépage» comme base de règlement, il ne lui était plus possible d'appliquer à la lettre la loi constitutive de la SAQ pour mettre un terme rapidement au litige. Or cette proposition antérieure, élaborée en 1996, n'a jamais été acceptée ni respectée par les distributeurs, par les négociants et par les embouteilleurs privés. Au contraire, les paramètres ont été outrepassés, ce qui rend ce projet d'entente nul et non avenue.

De toute façon, «nous n'avons jamais cru à ce projet de compromis de M. Frigon car cette entente, si elle avait été signée, n'aurait pas eu force de loi et elle n'aurait probablement pas été conforme aux accords internationaux», a déjà fait remarquer Michel Ayotte.

FINANCES PERSONNELLES

Une dernière lettre d'amour...

Qui aurait dit un jour qu'une démarche en planification financière pourrait inclure la rédaction de votre dernière lettre d'amour?

Si vous êtes de ceux qui aiment avoir le dernier mot et contrôler tant leur destinée que celle des autres, la rédaction d'un testament, accompagné d'un mandat en cas d'incapacité, est la solution pour vous. En effet, ces documents vous permettront de dicter vos volontés tout en donnant les instructions appropriées à vos proches.

Le testament

Que vous possédiez peu ou beaucoup de biens, il vous importe sans doute que ceux-ci soient transmis aux personnes de votre choix lors de votre décès. N'est-il pas rassurant, en effet, de savoir que vous aurez tout prévu pour éviter que vos proches aient des complications après votre décès, conscient que ces derniers seront à ce moment déjà suffisamment affectés par votre départ?

C'est votre testament qui vous permettra de choisir vos légataires et d'établir clairement vos volontés; en son absence, la loi se chargera de déterminer vos héritiers. Rappelez-vous qu'en plus de faciliter grandement le règlement de votre succession, un testament bien fait est le gage du respect de vos dernières volontés.

Considéré comme le document juridique de première importance à la base du règlement de votre succession, votre testament doit être bien rédigé, complet et, surtout, ne comporter aucune ambiguïté. N'hésitez donc pas à faire appel aux services d'un juriste expérimenté qui rédigera en termes juridiques vos dernières volontés, selon vos instructions. De plus, les bons conseils de ce professionnel vous aideront à ne rien oublier, facilitant ainsi la tâche à ceux qui régleront votre succession.

Pour les Québécois, il semble naturel de rencontrer un notaire pour la rédaction de leur testament, mais il est toujours possible à quiconque d'en rédiger un soi-même. Un tel document, ne requérant en fait aucun témoin, est appelé testament olographe. Il doit être écrit en entier par le testateur et signé par lui.

Il est également possible d'opter pour un testament devant témoins, la différence résidant surtout dans le fait que ce document sera signé par le testateur de même que par les deux témoins qui auront préalablement répondu à certaines exigences.

Dans le cas du testament notarié, celui-ci sera évidemment reçu devant un notaire et un témoin. Par contre, retenant que si le testament n'est pas notarié, il devra, après le décès, faire l'objet d'une demande de vérification devant la Cour supérieure. En plus de bien conseiller son client, le notaire assume l'entière responsabilité de l'acte et inscrit le testament au Registre des testaments. Contrairement à la croyance populaire, seul le testament notarié prend effet dès le décès sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un jugement. Cela tient au fait que le notaire, de par son statut d'officier public, a le pouvoir de conférer au testament son caractère d'authenticité. Sachez que, depuis 1978, le testament olographe et le testament devant témoins peuvent

être inscrits au Registre des testaments au même titre que le testament notarié. Il faut cependant que l'inscription soit faite par l'intermédiaire d'un notaire. L'avantage du Registre? Confidentialité, facilité de recherche, identification du dernier testament rédigé, élimination du risque qu'un testament soit carrément ignoré ou retracé tardivement. Dernier détail, et non le moindre: l'enregistrement d'un testament au Registre des testaments évitera que ce dernier, qu'il soit olographe, signé devant témoins ou notarié, soit comme par hasard détruit accidentellement ou même malicieusement par certains héritiers déçus des dispositions qu'il contient!

Le mandat

Imaginez qu'un jour, vous deveniez incapable de faire des gestes aussi routiniers que remplir votre chèque de loyer, renouveler votre hypothèque ou encore faire vos courses.

Richard Giroux
♦ ♦ ♦

Votre testament doit être bien rédigé, complet et, surtout, ne comporter aucune ambiguïté

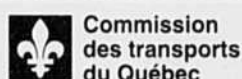
Cette perspective n'est guère réjouissante pour personne, j'en conviens. Pourtant, nul n'est réellement à l'abri d'un accident ou d'une maladie pouvant le priver de ses facultés mentales. Si un tel malheur vous arrivait, qu'il s'occuperait de votre personne et de vos biens? Qui pourrait donner les instructions à votre conseiller en placements? Qui serait en mesure de gérer vos avoirs et de protéger vos intérêts pour votre retraite? Règle générale, c'est le tribunal qui décide de la personne à qui sera confiée la protection du bien-être moral et matériel d'un citoyen devenu incapable.

Aujourd'hui, fort heureusement, il vous est possible de choisir vous-même la personne qui prendra soin de vous et de vos biens lors d'une éventuelle incapacité. Qui plus est, votre mandataire sera en mesure, avec ce document homologué par le tribunal, de devenir votre protecteur et votre représentant juridique. Ce dernier devra, bien sûr, avoir fait la preuve de votre incapacité par une évaluation médicale et psychosociale, et il devra établir que vous avez valablement consenti à le mandater. Le mandataire choisi aura donc la responsabilité de donner son consentement aux soins de santé qui doivent vous être prodigués en acceptant ou refusant qu'un traitement vous soit administré ou qu'une intervention chirurgicale soit pratiquée sur vous. Il devra également veiller à ce que vos déclarations de revenus soient faites correctement, percevoir vos revenus, payer vos comptes, s'occuper de vos placements, etc.

L'avènement des familles reconstituées, l'espérance de vie prolongée et l'éloignement des membres de la famille constituent tout autant de nouveaux modes de vie qui favorisent la rédaction d'un mandat et d'un testament. Comme le dit si bien le vieil adage, les paroles s'envolent et les écrits restent! Ainsi, le fait de coucher sur papier nos dernières volontés afin que tout ce qui se conçoit clairement se réalise aisément...

Source: document de la Chambre des notaires du Québec.

Richard Giroux est planificateur financier et conseiller en placements. Archives disponibles sur le site de www.matcheconomie.com



Commission des transports du Québec

Avis de la Commission des transports du Québec



La Commission regroupe par rubrique les avis des demandes devant être publiés conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (L.R.Q., c. T-12, art. 48). Ces avis contiennent un résumé des natures des demandes introduites à la Commission.

LE DÉLAI POUR PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À UNE DEMANDE EST DE 10 JOURS DE LA PUBLICATION.

La Commission publie également conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12), de la manière qu'elle estime appropriée, toute décision de sanction qu'elle a rendue. De plus, la Commission publie à l'occasion tout avis requis en vertu de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12), la loi sur le transport par taxi (L.R.Q., c. T-11.1), la Loi sur les chemins de fer (L.Q., 1993, C.75), la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds (L.Q., 1998, c. 54) et aux règlements en découlant.

Le texte complet et intégral d'une demande ou d'une décision peut être consulté aux:

Bureau de Québec: (418) 643-5694
200, Chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal: (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais: 1-888-461-2433

Adresse internet de la C.T.Q.:
<http://www.ctq.gouv.qc.ca>

Heures d'ouverture de nos bureaux:
8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30

AUTOBUS

9067-6966 QUÉBEC INC.
(Transport Scolaire Vito)
360, de Normiroville
Laval QC H7N 5P2
DEMANDE - SCOLAIRE
Territoire : Montréal, Montréal-Nord,
Saint-Léonard, Saint-Laurent pour le Collège Régina Assumpta.
Horaire/fréquence : Le matin et l'après-midi selon le calendrier scolaire.
Clientèle : Les étudiants fréquentant le Collège Régina Assumpta.
Catégorie : A5-A6
Durée : 5 ans
M99-18062-7

AUTOCARS ORLEANS EXPRESS INC.
420, rue McGill, 2e étage
Montréal QC H2Y 2G1
PROC. : LES AVOCATS POULIOT
L'ECUYER S.E.N.C.
MODIFICATION : ABONNEMENT
8-M-00082-039B
M99-18070-0

Demande d'ajouter deux (2) catégories d'autobus
A4-A5
Durée : 5 ans
Q99-12557-6

AUTOBUS DE L'OR BLANC INC.
434, 4e rue Ouest
Thetford Mines QC G6G 5A8
PROC. : Me Pierre Morissette
DEMANDE - ABONNEMENT
Territoire : De : Thetford Mines Au : Mont Adstock à Saint-Méthode-de-Frontenac et retour
Horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Clientèle : Toute personne pratiquant un sport d'hiver disponible au Mont Adstock (Saint-Méthode-de-Frontenac)
Condition/restriction : Suivant les termes du contrat obtenu de la municipalité de Thetford Mines
Catégorie : A1
Durée : 5 ans
Q99-12566-7

JULES PARÉ & FILS INC.
a/s Nathalie Dion
5300, boul. des Galeries, bureau 300
Québec QC G2K 2A2
DEMANDE - ABONNEMENT
Territoire : De : Lévis, Pintendre, Saint-Henri, Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Malachie, Saint-Léon-de-Standon, A : Sainte-Germaine-de-Lac-Étchemin (Mont-Orignal)
Horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Clientèle : Skieurs fréquentant le centre de ski Mont Orignal
Condition/restriction : Conditionnellement au renouvellement de l'entente annuel avec le centre de ski Mont Orignal
Catégorie : A2-A5
Durée : 5 ans
Q99-12571-7

TRANSPORT BAIE JAMES LTEE
3100, boul. Industriel, C.P. 188
PRIC. : FLYNN, RIVARD
MODIFICATION : NOLISE
8-Q-001108-001B
Ajout : Lebel-sur-Quévillon
Date fin : 9 novembre 2003
Q99-12587-3

AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTEE
330, Heriot
Drummondville QC J2B 1A8
PROC. : FLYNN, RIVARD
MODIFICATIONS : INTERURBAIN
2-Q-000007-003A, 004A, 005A et 006A
Désire remplacer la condition et restriction : Pas de service local de Saint-Hyacinthe à Montréal y incluant les municipalités intermédiaires par : Pas de service local de Saint-Hyacinthe à Longueuil y incluant les municipalités intermédiaires.
Pas de service local de Montréal à Longueuil, dans les deux directions.
Q99-18054-4

TAXI

Constantineau, André
10, 118e avenue Lac Connely N.
Saint-Hippolyte QC J8A 2A9
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CEDANT
Légaré, Yvon
689, des Patriotes
Saint-Jérôme QC J7Z 7A7
TRANSFERT : 1-M-209571-001B
A-15 Saint-Jérôme
M99-18060-1

Di Genova, Albert

250, rue Bishop-Power, app. 114
Lasalle QC H8P 2P2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Capela, Antonio
4079, de l'Esplanade
Montréal QC H2W 1S9
TRANSFERT : 8-M-203684-001A
A-11 Montréal
M99-18061-9

Memari, Manouchehr
5451, avenue de l'Église
Montréal QC H4V 2C5
PROC. : Me Robert Beaulieu
ET DEMANDEUR-CEDANT
Daghghi Sadagh, Rashid
104, avenue Normand
Châteauguay QC J6J 2M8
TRANSFERT : 8-M-218443-001A
A-11 Montréal
M99-18072-6

Lalane, Daniel
3573, rue Rivard
Laval QC H7E 4P7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lacroix, Gaëtan
2477, rue Montarville, app. 109
Longueuil QC J4L 4C9
TRANSFERT : 6-M-208263-001A
A-11 Montréal
M99-18085-8

Gupta, Shashi
187, rue Hilton
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 2N7
ET DEMANDEUR-CEDANT
BIJOU TAXI INC.
6417, avenue Del Vecchio
Montréal QC H1M 2E5
TRANSFERT : 8-M-211703-009A
A-11 Montréal
M99-18090-8

Latortue, Jean-Édouard
6290, rue Joseph-Arthur-Cousineau
Montréal QC H4E 4L7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Baum, Ickel Sziloma
1404, rue Elizabeth
Laval QC H7W 3J8
TRANSFERT : 4-M-206541-001A
A-11 Montréal
M99-18092-4

Himo, Ibrahim
(Himo Ibrahim enr.)
4792, rue René-Coty
Laval QC H7W 2J4
DEMANDE 1 PERMIS
Limousine de Grand Luxe
La Province de Québec
M99-18093-2

Lagrangie, Stéphane
228, rue du Champ-Doré
Saint-Mathieu-de-Belœil QC J3G 4S5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Boutin, Paule
(Taxi Paule Boutin enr.)
Belœil QC J3G 2L6
TRANSFERT : 6-M-214758-001A
A-23 Belœil
Q99-12596-4

TAXI J. DUQUET & A. CARRIER, SNC
2417, chemin du Sault
Saint-Romuald QC G6W 2J3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Côté, Denis
148, rue de l'Église
Saint-Romuald QC G6W 3G9
TRANSFERT : 5-Q-205918-001A
Région 202502 Saint-Romuald
Formée de : Sainte-Hélène-de-Breakville, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Ro-

muaid

Pilote, Jean-Yves
9, route 397 Nord
Barraboute QC J0Y 1A0
DEMANDE 1 PERMIS
Région 208803 Barraboute
Formée de : Barraboute
Q99-12599-8

Jinchereau, Yves
1588, du Nord
Sainte-Foy QC G2G 2E6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gestion Y.J.Y.F.
1588, av. du Nord
Sainte-Foy QC G2G 2E6
TRANSFERT : 4-Q-206412-001A
A-38 Sainte-Foy-Sillery
Q99-80552-4

Bergeron, Adélard
1660, boul. Pie XI Nord
Val-Bélair QC G3J 1L4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Jobin Guay, Louise
1385, rue du Grand-Bourg
Val-Bélair QC G3J 1J3
TRANSFERT : 4-Q-205083-004A
Région 202303 Val-Bélair
Formée de : Val-Bélair
Q99-80552-4

CAMIONNAGE EN VRAC

9071-8529 QUÉBEC INC.
1491, Chenail-du-Moine
Sainte-Anne-de-Sorel QC J3P 5N3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Arpin, Joane
1491, Chenail du Moine
Sainte-Anne-de-Sorel QC J3P 5N3
TRANSFERT : 4-M-515882-001A
Région 6 - Toutes matières
M99-18053-6

Thibault, Pierre
9, chemin Louise
Grand-Remous QC J0W 1E0
ET DEMANDEUR-CEDANT
GARAGE JEAN-YVES PICHE 1984 INC.
2700, chemin des Hauts-Bois
Mont-Laurel QC J9L 3G7
TRANSFERT : 4-M-511843-018A
Région 7 - Toutes matières
M99-18058-5

9069-1767 QUÉBEC INC.
149, rue des Ouillets
Saint-Ambroise-de-Kildare QC J0K 1C0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Laforest, Alain
149, rue des Ouillets
Saint-Ambroise-de-Kildare QC J0K 1C0
TRANSFERT : 4-M-516290-004A
Région 6 - Toutes matières
M99-18066-8

9045-5569 QUÉBEC INC.
461, rue Durand
Saint-Michel-des-Saints QC J0K 3B0
ET DEMANDEUR-CEDANT
9048-0773 QUÉBEC INC.
179, Place St-Gabriel
Sainte-Anne-des-Plaines QC J0N 1H0
TRANSFERT : 9-M-516290-001A
Région 6 - Toutes matières
M99-18068-4

LES GESTIONS MEDEIROS INC.
8628, rue Foucher
Montréal QC H2P 2C5
ET DEMANDEUR-CEDANT
PIERRE GRAVEL TRANSPORT INC.
7990, 15e Avenue
Q99-12598-0

Montréal QC H1Z 3N6
TRANSFERT : 9-M-515110-003A
Région 10 - Toutes matières
M99-18069-2

LES GESTIONS MEDEIROS INC.
8628, rue Foucher
Montréal QC H2P 2C5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gravel, Pierre
7990, 15e Avenue
Montréal QC H1Z 3N6
TRANSFERT : 6-M-514116-002A
Région 10 - Toutes matières
Q99-12564-2

LES CONSTRUCTIONS H.D.F. INC.
66, rue du Manoir Ouest
Cap-Saint-Ignace QC G0R 1H0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Pelletier, Daniel
26, rue du Manoir Est
Cap-Saint-Ignace QC G0R 1H0
TRANSFERT : 7-Q-510646-001A
Région 3 - Toutes matières
Q99-12565-9

BIO VALLEE INC.
138, route 195
Saint-Léon-le-Grand QC G0J 2W0
MAINTIEN : 5-Q-511177-001A - 002A
Q99-12573-3

TRANSPORT VICTOR DROUIN INC.
376, route 277
Sainte-Germaine-de-Lac-Étchemin QC G0R 1S0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Drouin, Victor
376, route 277
Sainte-Germaine-de-Lac-Étchemin QC G0R 1S0
TRANSFERT : 8-Q-510447-001A
Région 3 - Toutes matières
Q99-12594-9

LES LOCATIONS DE L'ANSE DE SEPT-ÎLES INC.
1404, boul. Laure
Sept-Îles QC G4R 4K1
ET DEMANDEUR-CEDANT
MALETTE BENOÎT ET COMPAGNIE LTEE, Syndic à la faillite de:
9020-5725 QUÉBEC INC.
400-2954, boul. Laurier, C.P. 10350
Sainte-Foy QC G1V 4H5
TRANSFERT : 8-Q-512146-003A
Région 4 - Toutes matières
Q99-12597-2

9070-1905 QUÉBEC INC.
21, rue Maisonneuve
La Tuque QC G9X 3M5
ET DEMANDEUR-CEDANT
9005-6458 QUÉBEC INC.
3300, boul. Parc Industriel
La Tuque QC G9X 3N8
TRANSFERT : 8-Q-512146-002A
Région 4 - Toutes matières
Q99-12598-0

Landry, Jean-Yves
157, rue St-Louis
Loretteville QC G2B 1K7
MODIFICATION : 7-Q-510885-001A
Région 3 - Ajout de matières
Q99-12598-0

9056-5037 QUÉBEC INC.
(Transport Michel Chamberland)
325, route 138, C.P. 285
Portneuf QC G0T 1P0
ET DEMANDEUR-CEDANT
TRANSCIE (1990) INC.
312, Principale Nord, C.P. 567
Sacré-Cœur QC G0T 1Y0
TRANSFERT : 2-Q-509650-003A
Région 9 - Toutes matières
Q99-12601-2

Martinet, Stéphane
465, chemin Gaudet, C.P. 136
Havre-aux-Maisons QC G0B 1B0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Molaison, Jules
260, chemin Le Pré
L'Étang-du-Nord QC G0B 1E0
TRANSFERT : 5-Q-509947-001A
Région 1 - Toutes matières
Q99-12602-0

LES EXCAVATIONS G.LAROCHE INC.
4818, boul. Talbot
Latterrière QC G0V 1K0
ET DEMANDEUR-CEDANT
9003-7227 QUÉBEC INC.
(Les entreprises de terrassement Claude Rouleau (1994).)
5556, boul. Talbot, C.P. 136
Latterrière QC G0V 1K0
TRANSFERT : 3-Q-510947-001A
Région 2 - Toutes matières
Q99-12604-6

Dallaire, André
55, rang Est
Saint-Ambroise QC G7P 2N7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Blackburn, Martin
6961, boul. Martel
Saint-Honoré QC G0V 1L0
TRANSFERT : 6-Q-509532-002A
Région 2 - Toutes matières
Q99-12604-6

AVIS DIVERS ET INFORMATION GÉNÉRALE
AVIS AUX UTILISATEURS DE VÉHICULES LOURDS
En vertu de la nouvelle Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds, tous les utilisateurs de véhicules lourds doivent être inscrits au Registre de la Commission des transports du Québec, avant le 1er avril 1999.

Vous devez donc remplir adéquatement le formulaire de demande d'inscription transmis par la Commission et le retourner, avec les frais exigés, dans les trente jours de la réception de l'avis. Si vous avez besoin d'aide pour répondre au questionnaire, vous pouvez appeler la Commission de 8 h 30 à 18 h (sans interruption) du lundi au vendredi ou consulter votre association professionnelle.

Mon inscription au Registre, j'y vais!

Le Secrétaire de la Commission
Léonce Girard

Québec

	Codes	VAMPA	Var 5	1m %	1an %	Fond	Codes	VAMPA	Var 5	1m %	1an %	Fond
Hypothèques	N RD	10.72	1.20	inch	inch	+5.4	Act Amer MD	N	39.53	+5.17	-7.00	+2.7
Indice Am	N RD	9.75	1.22	4400	+5.4	Actions MO	N RD	13.74	-3.16	-4800	+3.4	
Indice REER	N RD	9.75	1.22	4400	+5.4	Dividendes MO	N RD	13.85	-3.00	-1300	+1.2	
Indice Am	N RD	14.03	3.37	4900	+5.2	Equilibré MO	N RD	12.88	-2.04	-3800	+2.1	
Indice REER	N RD	14.03	3.37	4900	+5.2	Hydroélectrique	N RD	21.20	-1.80	-2800	+1.2	
Indice Am	N RD	14.03	3.37	4900	+5.2	Indice MO	N RD	12.76	-6.33	-6800	+1.1	
Indice REER	N RD	14.03	3.37	4900	+5.2	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice REER	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16	Indice MO	N RD	10.63	+1.19	-2200	+1.2	
Indice Am	N RD	10.83	+1.12	1200	-18.16							

FONDS COMMUNS

LE MARCHÉ BOURSIER

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 14 janvier dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
de Hong-Kong	3.30	4.15	4.35	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
Nationale	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
Laurentienne	3.25	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
Royale	3.30	3.65	4.00	4.30	7.15	7.00	6.75	6.90
Scotiabank	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
TD	3.30	3.65	4.10	4.30	7.15	7.00	6.75	6.90
de Montréal	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
Desjardins	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
CIBC	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Canada Trust	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
Desjardins	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
SunLife	4.00	4.63	4.63	4.88	7.15	7.00	6.75	6.90
Investors	—	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
London Life	—	3.50	3.75	4.13	7.15	7.00	6.75	6.90
Montréal Trust	—	—	—	—	7.15	7.00	6.75	6.90
Trust General	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90
Trust Royal	3.30	3.45	3.80	4.10	7.15	7.00	6.75	6.90

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2557	Hong-Kong (dollar)	0,2046
Allemagne (mark)	0,9435	Inde (roupie)	0,0382
Arabie Saoudite (riyal)	0,4257	Indonésie (rupiah)	0,000187
Australie (dollar)	1,0045	Italie (lire)	0,000959
Autriche (schilling)	0,1340	Jamaïque (dollar)	0,0441
Bahamas (dollar)	1,5553	Japon (yen)	0,01341
Barbade (dollar)	0,8112	Mexique (peso)	0,1481
Belgique (franc)	0,04555	Pays-Bas (florin)	0,8388
Bermudes (dollar)	1,5553	Philippines (peso)	0,0411
Brésil (réal)	1,1225	Pologne (zloty)	0,4421
Caribbes (dollar)	0,5966	Portugal (escudo)	0,009317
Chili (peso)	0,00333	Répub. dominicaine (peso)	0,0994
Chine (renminbi)	0,1922	Royaume-Uni (livre)	2,5235
Egypte (livre)	0,4648	Russie (rouble)	0,0695
Espagne (peseta)	0,01118	Singapour (dollar)	0,9370
États-Unis (dollar)	1,5280	Slovaquie (couronne)	0,0432
Europe (euro)	1,7710	Suisse (franc)	1,1603
France (franc)	0,2825	Ukraine (hryvna)	0,3832
Grèce (drachme)	0,005845	Venezuela (bolivar)	0,00279

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (S)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM: Indice du marché	17197	3501.13	+94.31	2.8
XCB: Bancaire	5482	6313.39	+155.17	2.5
XCO: Hydrocarbures	2397	2084.60	+45.78	2.2
XXM: Mines et métaux	2779	1980.32	+30.61	1.6
XCF: Produits forestiers	2121	2104.88	+39.91	1.9
XCI: Bien d'équipement	7841	3602.91	+120.56	3.5
XCU: Services publics	3703	4327.42	+27.00	0.6
La Bourse de Toronto				
TSE 35	20161	368.57	+11.36	3.2
TSE 100	32030	413.36	+11.03	2.7
TSE 200	24237	394.64	+5.30	1.4
TSE 300	56268	675.42	+165.19	2.5
Institutions financières	6472	8586.56	+245.68	2.9
Mines et métaux	1997	3347.00	+56.24	1.7
Pétrolières	4374	4834.57	+96.17	2.0
Industrielles	21688	5220.12	+224.18	4.5
Aurifères	2714	6083.79	+16.31	-0.3
Pâtes et papiers	2202	3675.07	+58.07	1.6
Consommation	1890	12859.85	+366.88	2.9
Immobilières	419	2400.79	-3.77	-0.2
Transport	3820	6005.53	+50.74	0.9
Pipelines	1639	5959.40	+3.02	0.0
Services publics	2695	7173.44	+175.06	2.5
Communications	3002	16449.89	+312.95	1.9
Ventes au détail	1993	5538.72	+62.39	1.1
Sociétés de gestion	1444	8847.08	+192.13	2.2
La Bourse de Vancouver				
Indice général	22542	418.32	+4.45	1.1
Le Marché Américain				
30 Industrielles	79437	9340.55	+219.62	2.4
20 Transports	14270	3148.53	+68.25	2.2
15 Services publics	9679	306.54	+3.11	1.0
65 Dow Jones Composé	103387	2891.69	+60.16	2.1
Composite NYSE	—	593.39	+12.32	2.1
Indice AMEX	—	709.29	+11.13	1.6
S&P 500	—	1243.26	+31.07	2.6
NASDAQ	—	2348.20	+71.38	3.1

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm. (S)	Var. (S)	Var. (%)
ATI TECHNO INC	9676	24.00	19.90	23.90	+4.50	23.2
MTEL CP	3586	14.60	13.10	14.25	+1.50	11.8
BID COM INTL INC	2285	7.20	6.55	6.80	+0.05	0.7
ROGERS COMM INC B	1901	19.50	18.85	19.45	+0.55	2.9
ROYAL BANK OF CANADA	1751	77.50	76.60	77.30	+0.80	1.0
PLAINTREE SYS INC	1725	0.57	0.35	0.43	-0.77	-64.2
LAIDLAW INC	1720	14.00	13.60	14.00	+0.10	0.7
BOMARDIER INC B	1562	22.70	21.60	22.40	+1.50	7.2
BK OF NOVA SCOTIA	1553	32.70	31.25	32.60	+1.45	4.7
TRANSCADA	1473	21.60	21.40	21.50	-0.05	-0.2

Les plus actifs de Montréal

Compagnies	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm. (S)	Var. (S)	Var. (%)
SODISCO-HOWDEN	1700	0.22	0.19	0.22	+0.03	15.8
LAIDLAW INC	808	22.95	13.80	13.95	+0.15	1.1
BOMBARDIER INC B	510	13.70	21.00	22.45	+1.55	7.4
EXPLORES LTD	490	0.02	0.01	0.01	-0.01	-50.0
REPA ENTR INC	438	0.08	0.08	0.08	0.00	0.0
ANGLO SWISS RES	393	14.60	13.10	14.30	+1.55	12.2
MTEL CP	357	33.25	31.95	33.25	+1.60	5.1
CAFA OPERATIONS A	345	5.80	5.60	5.80	+0.30	5.5
BARRICK GOLD CP IR	324	19.85	19.85	19.85	-2.00	-9.2

DECISION-PLUS

Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210

(514)392-1366

http://www.decision-plus.com

chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

Les ressources qui baissent

ANALYSE TECHNIQUE

Michel Carignan

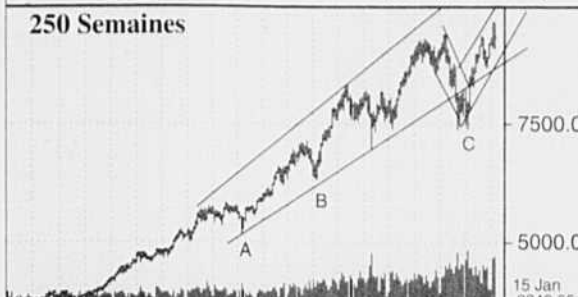
Je suis probablement en pleine conférence au Salon Épargne-Placements de Québec pendant que vous sirotez votre café et dévorez votre Devoir en fin de semaine. J'en profite pour faire le point sur le long terme en montrant notre situation boursière par rapport aux cinq dernières années. Un rapide coup d'œil montre bien que l'indice industriel américain est revenu sur ses rails.

Remarquez que la dépression (C) de juillet à septembre du marché américain s'est juste montrée un peu plus profonde que les autres en A et B. Plus les marchés montent sans se corriger, plus ils deviennent volatils. On voit aussi nettement que le marché canadien n'a repris que la moitié du chemin perdu par rapport au rattrapage du côté américain. Ce ne sont sûrement pas les communications, la consommation, les industrielles, les services financiers et les services publics qui nous retardent vraiment. Ce sont plutôt l'or, les arbres, le minéral, le métal et le pétrole qui pèsent encore trop lourd dans notre économie, sans compter les titres de transport qui ne sont pas forts. En réalité, si vous avez su éviter en grande partie les titres de ressources ces deux ou trois dernières années, vous devriez être en assez bonne situation.

La grande mode d'aujourd'hui, avec la puissance des services d'information, c'est justement de se tenir dans les titres à la mode. De là la grande popularité de la Bourse électronique de NASDAQ. Un très fort pourcentage de compagnies pensent à s'inscrire sur cette Bourse, en premier lieu parce que c'est là que se retrouve maintenant la plus grande masse monétaire.

Pour le moment, il semble que nous entrions dans une autre période de correction modérée, mais que nous surveillons activement. Profitez-en pour venir faire le point et découvrir des dizaines de titres en plein élan dans mes conférences au Salon Épargne-Placements de Québec au kiosque de Décision+Investmax.

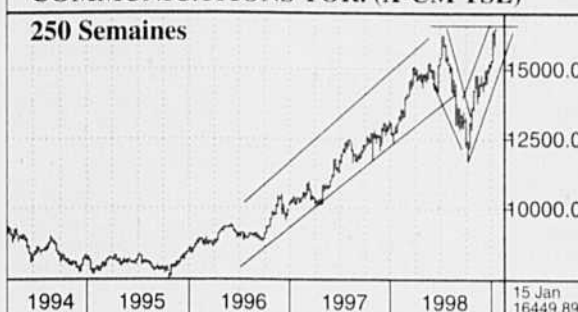
NEW-YORK INDUSTRIELS (X-DJI NYSE)



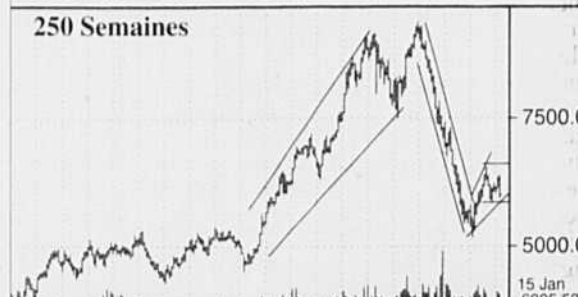
BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



COMMUNICATIONS TOR. (X-CM TSE)



TRANSPORTS TOR. (X-TR TSE)



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



AURIFERES TOR. (X-GL TSE)



MONTREAL

XXM	3501,13	+94,31
TSE 300	6759,42	+165,19

TORONTO

TSE 300	6759,42	+165,19
---------	---------	---------

NEW YORK

Dow Jones	8340,55	+219,62
-----------	---------	---------

DOLLAR

1\$ canadien	65,45 ¢ us
--------------	------------

OR

à New York	286,90 \$ us	+1,50
------------	--------------	-------

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transgérés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, j= compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; vt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Titre	52 dern. sem. Haut	B	Ventes C/B	Haut	Bas	Clôt.	Var.		
								Dern	Clôt
ABCA	2,050	0,500	5280	16	0,650	0,650	0,650	1,250	0
ARCA	0,300	0,080	1935	0,150	0,150	0,150	+0,020	0,200	0
Aur Res	4,200	2,050	700	2,750	2,750	2,750	+2,000	12,250	0
Abnco-C	23,700	12,090	3270	33	14,400	13,900	-0,450	14,400	0
Alcan	8,000	3,850	3730	6,550	5,950	5,950	-0,050	1,650	0
Agropur	11,800	4,350	5700	7,250	6,900	7,250	+0,100	20,000	11
Alcan	1,250	0,430	18500	0,600	0,550	0,600	+0,050	38,250	22
Alcan	0,110	0,020	2410	0,055	0,055	0,055	-0,005	26,850	14
Air Canada	14,450	5,150	16904	12	7,100	6,850	-0,700	22,300	6
AirCan	13,250	4,550	23650	10	5,900	5,850	-0,100	12,500	6
Alcan	39,000	26,900	4297	37,000	35,650	37,000	+1,500	12,750	3
Alcan	48,400	28,850	24955	15	42,550	41,950	-0,200	22,300	6
Alcan	1,260	0,180	56400	0,320	0,320	0,320	+0,040	26,850	14
Alcan	39,250	30,000	1750	38,250	37,250	38,250	-0,020	26,850	14
Alcan	21,750	13,000	350	20,000	20,000	20,000		12,750	3
Al Altit	32,250	17,000	200	27,000	27,000	27,000		13,700	4
Alforrest	41,000	23,750	8450	21	15,900	15,900	+0,400	1,250	0
Alcan	0,610	0,080	42200	0,580	0,550	0,580	+0,010	0,270	0
Amag In	0,100	0,010	1350	0,010	0,010	0,010		12,750	3
Amag	8,750	3,400	1330	8,750	8,450	8,450	-0,050	4,250	1
Amik	1,940	0,080	18800	1,750	1,650	1,750	+0,100	0,365	0
Amik	0,850	0,180	39600	0,850	0,340	0,650	+0,330	26,250	24
Amik	0,220	0,025	15000	0,090	0,090	0,090	-0,020	25,800	13
Amik	0,420	0,050	5472	0,295	0,295	0,295		1,000	0
Amik	0,550	0,100	26500	0,340	0,330	0,400	+0,050	3,150	0
Amik	0,280	0,060	98000	0,095	0,080	0,095	-0,100	0,550	0
Amik	6,200	9,700	2000	1,280	1,280	1,280	-0,020	5,500	0
Amik	1,750	1,200	1130	0,550	0,550	0,550		2,650	15
Amik	39,250	30,000	1750	38,250	37,250	38,250	+0,050	8,500	8
Amik	0,250	0,030	38500	0,040	0,040	0,040	+0,010	19,500	8
Amik	0,900	0,400	7812	0,730	0,720	0,720		12,700	6
Amik	4,500	2,650	400	17	3,350	3,350		22,000	22
Amik	10,500	6,500	3000	102	10,400	10,200		36,700	23
Amik	0,470	0,150	11500	0,270	0,270	0,270		25,800	16
Amik	34,000	26,900	4297	37,000	35,650	37,000		2,500	16
Amik								0,420	0

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledavoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite -
Agent gestionnaire

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

**AUVENTS CRÉATIONS
J.L. INC.**, corporation
légalement constituée
ayant son siège social et
sa place d'affaires au
5065, Amiens, Montréal
(Québec) H1G 3G2.

AVIS est donné que
AUVENTS CRÉATIONS
J.L. INC. a fait cession de
ses biens le 11^e jour de
janvier 1999 et que la
première assemblée des
créanciers sera tenue le
2 février 1999, à 10 h
heures de l'avant-midi,
au bureau du Syndic,
2360, Marie-Victorin Est,
bureau 200, Longueuil
(Québec).

Daté à Longueuil, Québec,
ce 14 janvier 1999

**Jean Fortin
& Associés Inc.**
2360, Marie-Victorin Est,
bureau 200
Longueuil (Québec)
J4G 1B5
Tél.: (450) 442-3260

Laval • Drummondville
Montréal • Longueuil
Sorel • St-Hyacinthe
St-Jean • Châteauguay

CANADA, Province de Québec, District
de MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE), NO CAUSE: 500-
02-059287-974. LE SOUS-MINISTRE
DU REVENU DU QUÉBEC, Partie
demanderesse -vs- 159060 Canada
Inc., Partie défenderesse. Le 27 janvier
1999 à 11:00 heures à la place d'affaires
du saisi: soit au: 4999 Ste-Catherine
Ouest, # 202 en les ville & district de
Westmount seront vendus par autorité
de justice: Photocopier Toshiba & acc.
ordinateur & acc., télécopieur Northern
Telecom & acc., cadres divers,
téléphone & acc., classeurs divers,
ameublement de bureau divers, etc.
Montréal, le 14 janvier 1999, JULIE
HUOT, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL
VALADE & ASSOCIÉS, s.e.n.c. Tél.:
875-9499

CANADA, Province de Québec, District
de BEAUMARQUIS, COUR DU
QUÉBEC-DIVISION DES PETITES
CRÉANCES, #760-32-003121-979,
HERBIE, BEALET, Partie
demanderesse -vs- DANIEL CORBELL &
AL, Partie défenderesse. Le 28 janvier
1999 à 10:00 heures au domicile du
saisi: soit au: 81A Ste-Marguerite en la
ville de Châteauguay & district de
Beaumarquis seront vendus par autorité
de justice: Pontiac Grand Prix 1987,
Plaque: 416 AQW, Montréal, le 14
janvier 1999, PIERRE THIBOUTOT,
H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL
VALADE & ASSOCIÉS, s.e.n.c. Tél.:
875-9499

CANADA, Province de Québec, District
de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC,
CHAMBRE CIVILE, #509-22-00258-996
CAUSE: 500-22-00258-996
985, BANQUE NATIONALE DU
QUÉBEC, Partie demanderesse -vs-
STEPHANE REMILLARD, Partie
défenderesse. Le 28 janvier 1999 à
11:00 heures au domicile du saisi: soit
au: 233 Ste-Melanie, en la ville de
St-Jérôme de Sherbrooke, district de
Beaumarquis seront vendus par autorité
de justice: Chevrolet Cavalier 22 1994,
couleur turquoise, Plaque: 452 BXT,
Montréal, le 14 janvier 1999, PIERRE
THIBOUTOT, H.J., DISTRICT DE
MONTRÉAL, VALADE & ASSOCIÉS,
s.e.n.c. Tél.: 875-9499

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
CAUSE: 500-22-00258-996
COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE
CIVILE)**
PRÉSENT: LE GREFFIER ADJOINT
COMPAGNIE D'ASSURANCE
ALIANZ CANADA
CARLO BERGERON
CLAUDE MORISSETTE
Partie demanderesse
c.
FEU MARCEL VAILLANCOURT
Partie défenderesse

AVIS
Prenez avis que les procureurs de la
partie demanderesse ont déposé au
greffe de la Cour du Québec du district
de Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.), admettant et avia de
présentation.

Cette requête sera présentée le 4 mars
1999, à 11 h 15 devant la Cour du
Québec du Palais de Justice de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

ASSIGNATION
Ordre est donné à Sylvette Mata-Me
Kwaou de comparaître au greffe de
la Cour du Québec du district de
Longueuil, 1111, rue Jacques
Cartier Est à Longueuil, une requête
des demandeurs pour l'émission d'une
ordonnance en reprise d'instance (art.
259 c.p.c.) a été déposée au greffe de la
Cour du Québec, à l'intention des
Héritiers de feu Marcel Vaillancourt,
pour publication dans le journal LE
DEVOIR.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR
SUPÉRIEURE, NO 500-05-043727-989
-BREF D'EXÉCUTION, ARONOVITCH
INVESTMENTS INC., Partie
demanderesse -vs- OODLES
RESTAURANT INC., Partie
défenderesse. Le 27ème jour de janvier
1999 à 10h30, au 9394 L'Acadie
Montréal, District de Montréal, seront
vendus par autorité de Justice les biens
et effets de OODLES RESTAURANT
INC. Saisi en cette cause, consistant en:
Lot d'équipements de restaurant
(vente en bloc). Conditions: ARGENT
COMPTANT et/ou CHEQUE VISE.
Information: CHRISTIAN BOUCHARD
huissier du district de Montréal, Maceta
& Associés, HUISSIERS, 514-569-9596,
514-569-9596, 31, rue St-Jacques
Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal,
Québec H2Y 1K9

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT
DE TERREBONNE, COUR
MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, CAUSE:
9835-00605, VILLE DE ST-CONSTANT -c-
ERIC BERUBE. Le 29 janvier 1999 à
10:00 heures, au 1791 rue Georges,
St-Hubert, district de Longueuil, seront
vendus par autorité de Justice les biens
saisis en cette cause: 1 Yamaha 50
cc, couleur jaune, série NO
V65-4RWX343336, 1 immatriculé
541828, RICHARD LAURIN, huissier
de Justice, (JOHANNÉ TRÉPAILLANT,
HUISSIERS) TEL: 943-8025

défenderesse. Le 27ème jour de janvier
1999 à 10h00, au 9941, Des Outardes,
St-Canut, Québec, District de
Terrebonne, seront vendus par autorité
de Justice les biens et effets de JEAN-
GUY BRIERE, saisi en cette cause,
consistant en: 1 tapis roulant Frer Spirit
2 divans noir et blanc, 1 T.V. Sears,
1 congélateur Kelvinator, 1 T.V. Stéréo
Marantz, 1 T.V. Nec, 1 vidéo Sanyo VHS,
2 vases sur pied (pot à fleur), 1
chandelier argent, 1 vaisselier
modulaire noir, 3 sections, 1 table de
vente en bois, 6 chaises en
argent et autres items. Conditions:
ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE
VISE. Information: Patricia Sauvé
huissier de district de Terrebonne,
Desjardins & Associés, HUISSIERS -
514-569-9596, 31, rue St-Jacques
Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal,
Québec H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE, COUR
SUPÉRIEURE, NO 700-05-00192-918
-BREF D'EXÉCUTION, REAL BRIERE,
Partie demanderesse -vs- JEAN-GUY
BRIERE & MADELINE LANTHIER,
Partie défenderesse. Le 27ème jour de
janvier 1999 à 11h00, au 9941, Des
Outardes, St-Canut, Québec, District
de Terrebonne, seront vendus par autorité
de Justice les biens et effets de JEAN-
GUY BRIERE, saisi en cette cause,
consistant en: 1 chaise berçante en
bois, 1 meuble de T.V. noir, 2 portes
vitrées, 1 tapis roulant Frer Spirit et acc.,
2 divans tissu noir et blanc, 1
congélateur Kelvinator, 2 vases pour
fleur sur pied, 1 table de salle à manger
en vitre noire, 6 chaises assorties.
Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou
CHEQUE VISE. Informations: Patricia
Sauvé, huissier de district de
Terrebonne, Desjardins & Associés,
HUISSIERS - 514-569-9596, Fax: 569-
9718, 10, rue De Martigny, St-Jérôme,
QC J7Y 2E9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR
DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO:
500-02-064303-980, ANDRÉ FORTIN -c-
GINETTE LECLEER. Le 28-01-99 à
11h00 heures, au 12855, d'Angeline-
Gallant, App. 2, Pointe-aux-Trembles
seront vendus par autorité de justice, les
biens et effets de GINETTE LECLEER
saisi en cette cause, consistant en:
Meuble de maison assorti.
CONDITIONS: ARGENT COMPTANT
ou CHEQUE VISE. Informations: 514-
256-3622, Etienne Archambault
Huissier de Justice, Richard
Gagné, Huissiers de Justice, 5199, rue
Sherbrooke Est, Bureau 2670, Montréal,
Québec, H1T 3X1

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR
DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO:
500-02-064303-980, ANDRÉ FORTIN -c-
GINETTE LECLEER. Le 28-01-99 à
11h00 heures, au 12855, d'Angeline-
Gallant, App. 2, Pointe-aux-Trembles
seront vendus par autorité de justice, les
biens et effets de GINETTE LECLEER
saisi en cette cause, consistant en:
Meuble de maison assorti.
CONDITIONS: ARGENT COMPTANT
ou CHEQUE VISE. Informations: 514-
256-3622, Etienne Archambault
Huissier de Justice, Richard
Gagné, Huissiers de Justice, 5199, rue
Sherbrooke Est, Bureau 2670, Montréal,
Québec, H1T 3X1

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR
DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO:
500-02-064303-980, ANDRÉ FORTIN -c-
GINETTE LECLEER. Le 28-01-99 à
11h00 heures, au 12855, d'Angeline-
Gallant, App. 2, Pointe-aux-Trembles
seront vendus par autorité de justice, les
biens et effets de GINETTE LECLEER
saisi en cette cause, consistant en:
Meuble de maison assorti.
CONDITIONS: ARGENT COMPTANT
ou CHEQUE VISE. Informations: 514-
256-3622, Etienne Archambault
Huissier de Justice, Richard
Gagné, Huissiers de Justice, 5199, rue
Sherbrooke Est, Bureau 2670, Montréal,
Québec, H1T 3X1

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR
DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO:
500-02-064303-980, ANDRÉ FORTIN -c

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199** IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299** IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399** MARCHANDISES
- 400 • 499** OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599** PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699** VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

164
CONDOMINIUMS À LOUER

QUÉBEC, 801 Bougainville, Montcalm. Hyper luxueux, reconstruit à neuf. Cachet européen, 3 ch., 2 s. bains. Garage, terrasse, 36 sq. X 25 pi. 1850\$ chauffé. Libre (418)522-7338.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

BELOEIL: près aut. 20, dans Domaine avec piscine et poss. qual. A vendre ou louer. Bon prix car transfert. Libre février, 1 000\$/mois.

RENE PICHÉ
1-888-RICHESSE
La Capitale des Sommits, cr. imm. 990-1211

RIVE-SUD: vaste et prestigieuse propriété avec garages, secteur rapide, accès rapide aut. 20. Occupation rapide, 1 500\$/mois.

RENE PICHÉ
1-888-RICHESSE
La Capitale des Sommits, cr. imm. 990-1211

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

"CONDO A PARIS"
799\$/SEMAINE
514-495-3021

"PARIS" Xle, très proche centre, 2 1/2, équipé, confortable, chaleureux, semainier plus TEL.: (514)352-1059.

*** PARIS ***

Paisible appart. (2 1/2) tout équipé, très ensoleillé, près Parc Tour Eiffel. Sem./mois. (450)434-1865.

*** PARIS ***

XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, t. équipé, pour 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450)968-0262.

*** PARIS ***

2 1/2, 4 1/2, Xle et Issy. Près métro et RER. 735-6623.

15 MM. à pied de Montmartre. 70 m. 7005 sem. Disp. 8 h 25 - 25 mars, 12 avr. 8 mai. 450-349-5965.

LONDRES (Centre), 2 c.c., salon, cuisine, meublé, 13 au 27 février. 500 livres. Réf. (514)488-9473.

PARIS XIXe, près de La Villette, 2 pièces, cuis., s.b., ascenseur, moderne, confortable. 1 à 4 pers., sem./mois. 842-3573.

PARIS-Bastille, studio équipé, tr. lumineux, vue sur Genie Bastille, toits, cul. Paris. 6 000\$/mois. 847-5297.

PROVENCE. Maison de qualité à louer, jusqu'à 4 pers. 2 s. bains. Vue splendide. 30 min. Avignon. Min. 2 sem. Photos disp. (514)937-7008.

SUD FRANCE, près Montpellier. Bord de mer, jolie maison, 2 c.c. + living. Terrasse. Info. et photos: (819)771-2896.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX, St-Jérôme, entre Massif et Grands fonds, victorieuse sur fleuve. 5 c.c. foyer, sem./fin de sem. (418)877-2573.

176
CHALET À LOUER

MONT ORFORD. Chalet, 700 pi. du remonte pente & ski de fond. 675\$/sem. Services Impopol crtr. (450)971-9555.

ST-COME. Magnifique chalet bord du Lac Clair, 3 c.c., foyer, vue panoramique. Sem. ou mois. 883-3353.

251
BUREAUX À LOUER

OUTREMONT, coin Laurier et l'Épée. 2 000 pi. ca. R. de c. (514)948-3909, (514)916-0281.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 800 p.c. à 2 000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

301
OEUVRES D'ART

ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudson, M.-A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Ayoite et autres peintres renommés. (450)466-8920.

307
LIVRES / DISQUES

111 A BEAU ET BON PRIX
ACHAT LIVRES DOMICILE 274-4659

111 A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES MI et province. (514)816-6159.

ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-8544.

318
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO de marque SAUTER modèle 43", couleur noir satin, acheté sept. 97. 840-0885.

390
DIVERS

JEUNE famille nombreuse recherche philanthrope pour l'aider à acheter une érablière. C.P. 227, Notre-Dame-de-Portneuf (Qc) G0A 2Z0.

401
POSTES CADRES, PROFESSIONNELSDIRECTEUR(Trice) DU SERVICE DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DE LA VILLE DE BOIS-DES-FILION

Soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, la Ville de Bois-des-Filion, située dans les Basses Laurentides, a entrepris une réorganisation de ses services administratifs. À cet effet, elle désire combler le poste suivant:

DIRECTEUR(Trice) DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (POSTE CONTRACTUEL CADRE).

Relevant du Directeur général, le (la) titulaire assumera les fonctions suivantes:

- Effectuer la refonte de la réglementation d'urbanisme ainsi que les amendements relatifs aux règlements de zonage, construction, etc.;
- Voir à l'application des règlements de P.I.A., P.P.U., etc.;
- Apporter un soutien technique au personnel de son service;
- Agir comme secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme;
- Émettre certains types de permis ou certificats sous sa responsabilité;
- Élaborer des dossiers spéciaux reliés à l'environnement et au développement du territoire;
- Assurer le suivi des dossiers et projets qui pourront lui être confiés de temps à autre.

Qualifications: Le (la) candidat(e) recherché(e) devra posséder préférentiellement une formation universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire et compter de sept (7) à dix (10) ans d'expérience pertinente à l'emploi.

De plus, il (elle) devra avoir une connaissance approfondie des principaux logiciels reliés à ses responsabilités (Word, Windows 95, Excel, Power Point).

Si vous avez le sens des responsabilités et remplissez les conditions ci-dessus, n'hésitez pas à nous transmettre votre curriculum vitae ainsi que vos attentes salariales en indiquant le titre du concours mentionné ci-haut au plus tard le 3 février 1999 à l'adresse suivante:

VILLE DE BOIS-DES-FILION • A/S DIRECTEUR GÉNÉRAL • 60, 36^e AVENUE BOIS-DES-FILION (QUÉBEC) • J6Z 2G6

410
BUREAUX

PRO-ADN DIAGNOSTIC, une firme se spécialisant dans les tests génétiques, est la recherche d'un(e) secrétaire-adjoint(e) administratif(ve) au marketing.

PRÉ-REQUIS: Technique en bureautique ou équivalent, diplôme en marketing en attout. Excellente capacité de communication avec le public, aptitude pour le télé-marketing.

Bilingue: anglais et français (parlé et écrit) Connaissance logiciels Office 97, Quicken et courrier électronique.

Salaire: 24K-32K selon qualifications et expérience. Faire parvenir votre c.v. à Dr Lambert Busque par télécopieur au 514 254-5094.

ENCADREZ
votre PETITE ANNONCE

985-3322

DÉCÈS

Un don
aux œuvres du Cardinal Leger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.

Pour information:
(514) 495-2421

Rencontres

INTERNET: www.compagnie.com/ledevoir

Pour placer une
annonce gratuite:

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (touch tone).
- Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès. Une seule boîte vocale par personne.

- Appelez avant lundi 9h afin que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.

- Les messages vocaux Voté et Le Devoir n'assument aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de son service de télé-rencontre.

- Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.

Un nouveau
service
de boîtes
vocales.

Rencontres

Pour répondre
aux annonces:

- Notez le numéro de l'annonce
- Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour savoir si vous avez des messages:

- Composez le (514) 985-2507
- Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

Pour récupérer vos messages:

- Composez le 1-900-451-6528
- Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Rencontres
Femme
cherche
homme

Passionnée, 43 ans, 57", 130 lb, artiste, non sportive, aime de corps et d'esprit, cherche H équilibré, complexe, accessible émotionnellement, pour partager un engagement profond. 3386

1999, une année de grand cru. Professionnelle dans la 40aine, jolie, dynamique et rieuse, cherche H romantique, idéal pour partager une relation affective sereine, vivre les grands et petits plaisirs de la vie. 3390

Professionnelle avec bon caractère. 52", poids santé, yx bleus/ciel, n-fum, sociale mais calme, cherche H dans la 50aine ou 60aine, cultivé, bon et sensible, attiré par la vie culturelle, la lecture, la musique. 3391

Voudrait refaire sa vie. Rive-Sud, petite blonde aux yx verts, 50aine avancée, retraitée, autonome, pleine de vie, douce, passionnée, aime le golf, théâtre, fête-tête, cherche H romantique et amoureux entre 55-65 ans. 3393

Créatrice cherche complice. Femme talentueuse, très intelligente et cultivée, intense, imagination vive, passionnée de la vie, cherche H complexe créatif, imaginatif, entre 35-45 ans, intellectuel, à l'esprit vif. 3397

Professeure d'informatique. 37 ans, poids prop, n-fum, cherche H aimant sports plein air, ciné, théâtre, musique, accordant de l'importance à la tendresse, à la sincérité des relations qu'il apprécie. 3393

Curieuse intellectuellement. 44 ans, 53", mince, en forme, simple, sociable, équilibrée, à l'écoute, intérêts variés, cherche H romantique, à l'esprit vif, 3397

Professionnelle passionnée de la vie. De Québec, 40 ans, 54", 130 lb, yx bleus, solitaire, n-fum, intérêts variés, cherche H tendre, à l'esprit vif, 3397

Le match parfait. Jeune femme, 36 ans, professionnelle indépendante, mûre, attrayante, intégrité, cherche H de carrière, 28-36 ans, beau physique, allure sportive, n-fum, aimant activités plein air et culturelles. 3371

Professionnelle de la santé. Nathalie, 45 ans, yx bleus, belle app, affectueuse, aime vie de famille, ski alpin, mer, cherche H d'affaires ou professionnel, 46-60 ans, 59" et plus, poids prop, n-fum, avec affinités. 3372

En grande forme. 52", yx bleus, belle femme, début 40aine, n-fum, sportive, spirituelle, rieuse, dynamique, coquette, aime théâtre, sorties culturelles, recherche H homme aimant simplicité et raffinement. 3358

Belle femme racée et raffinée. Simone, aime lecture, théâtre, écriture, cherche H grand, 59" et plus, intelligent, aimant lecture, nature, mer, théâtre, être longtemps dehors, étant capable de psychologie sexuelle. 3353

Pour l'amour et le ski. Professionnelle de 41 ans, 57", de belle app, n-fum, belle culture générale, adore, hiver, ski, tennis, cherche H n-fum, 40-44 ans, professionnel, dynamique, enjoué, vif d'esprit, rieur, taquin. 3333

Mélanie, cœur à prendre. Universitaire enseignante, mince, sportive, aime musique, cinéma, théâtre, lecture, voyages, cuisine, cherche H romantique, 45-50 ans. 3342

Belle, respectueuse et honnête. Nicole, 40 ans, châtain-rouse, bien proportionnée, aime voyages, ciné, ski alpin, cherche H beau, honnête, respectueux, affectueux, gérant, travailleur, patient, n-fum, pour relation stable. 3332

Petite brunette aux yeux verts. 49 ans, 52", 110 lb, jolie, raffinée, féminine, aime nature, plein air, cherche H professionnel, n-fum, de belle app, 45-54 ans, mince, raffiné, tendre, aimant rire, discuter, pratiquer sports. 3347

Beauté naturelle. Professionnelle de l'Outaouais, 36 ans, 51", athlétique, n-fum, 2 enfants à mi-temps, aime défis intellectuels et sportifs, théâtre, cherche H de belle app, 35-45 ans, mordant dans la vie. 3350

Professionnelle bilingue. 44 ans, 57", proportionnée, attrayante, aime ski alpin, cherche H professionnel de l'éducation, niveau universitaire, 49-60 ans, 59" et plus, n-fum, désirant vie stable et harmonieuse. 3336

De Québec. Mi-40aine, curieuse, douce et passionnée, cherche H avec humour, intelligence et ouverture d'esprit pour tomber follement amoureux une dernière fois. 3334

L'hiver et le bonheur. 52 ans, sensible, tendre, intense, déterminée, très expressive, cherche H professionnel cultivé, reste bon et tout simple, fort et vulnérable, doux et grave, un être exceptionnel. 3159

Femme sympathique. Semi-retraite, d'allure jeune, sensible, aime campagne, musique, lecture, ciné et cuisine, cherche H copain pour partager grandes et petites joies. 3323

Tout simplement. Très jolie femme de 42 ans cherche H d'affaires ou professionnel, 45-50 ans, pour vivre l'amour à deux, tout simplement. 3327

Simple et saine, pas très urbaine. 45 ans, petite, cheve bruns, yx verts, jolie, ouverte d'esprit, aime plein air et arts, cherche H professionnel ou homme d'idées, cultivé, environné même âge. 3328

L'aventure humaine. Louise, 54 ans, professionnelle, habite Montréal, spontanée, rieuse, sérieuse, aime plein air, lecture, ciné, musique, cherche H prêt à vivre relation amoureuse, avec sincérité et passion. 3331

Blonde bien proportionnée. 41 ans, très jolie, d'allure jeune, élégante, affectueuse, calme, douce, aime équilibre, simplicité, cherche H de Québec, 47-55 ans, 57" et plus, 175 lb et plus, n-fum, sérieux, responsable. 3644

Professionnelle retraitée. De Hull, 59 ans, sensible, sportive, encore jolie, aime ciné, musique, théâtre, livres, bon vin, voyages, nature, randonnées, cherche H libre, n-fum, pour complicité et relation amoureuse. 3322

Une femme, et pas jeune fille. Très douce, spirituelle, sens de l'humour, aime musique, cinéma, tendre, gaie, aime musique, livres, nature, cuisiner, pas mal du tout, et compose même des vers. 3285

Élisabeth. 40aine, 510", rousse, ronde et rieuse, aime cuis, oiseaux, bonnes et maigres, cherche H colosse, qui deviendrait l'ami, l'amant, l'amour, pour toujours ou pour longtemps. 3185

Être aux anges, c'est divin. Romantique, lui, tendre et aimant, ayant cheminé personnellement, grandir ensemble dans l'amour. 3292

Jolie femme dynamique. Jeune professionnelle de 30 ans, 57", 115 lb, sportive et distinguée, intérêts variés, cherche H romantique, 30 ans et plus, poids prop, avec affinités. 3293

Grande, mince et élégante. Belle 50aine, n-fum, sportive, femme de choix pour H très sélectif, professionnel ou homme d'affaires, grand, n-fum, doux, sensible, désirant vivre grand amour. 3299

Femme joyeuse. 51 ans, 57", en forme, aime vélo, ski de fond, patin à roues alignées, lecture, ciné, cherche H bricoleur, n-fum, avec affinités, 50-60 ans, pour amitié et plus. 3300

Supervoman de 49.5 ans. Un peu fatiguée mais bien conservée, aime lire, voyager, cuisiner, jardiner, cherche quelq'un pour prendre le temps, petit, humeur, obèse, s'abstenir. 3273

Professionnelle de la santé. 27 ans, sensible, dynamique, déterminée, aime ski alpin, patin, randonnées, ciné, spectacles, cherche H professionnel, 26-33 ans, célibataire, n-fum, attentionné, mature, plutôt sportif. 3284

Amoureux tout en douceur. 45 ans, 1m67, cheve châtain, yx bleus, intense, riche, authentique, d'une approche simple mais subtile, d'une nature sensible, cherche H habile, mature, simple, créative, heureuse, affectueuse, délicate. 3384

Professionnel de la bouche. Jean-François, 30 ans, humoriste, professionnel de la bouche, sans enfants, cherche H curieuse, sportive, mordant dans la vie à pleines dents. 3385

Professionnel en forme. 39 ans, près de 6', 150 lb, allure jeune, n-fum, cherche H de 30-37 ans, mince, intelligente, autonome, sensuelle, rieuse et sympathique, avec de la personnalité. 3174

L'amour pour toujours, longtemps. Jean, 38 ans, 140 lb, bel homme, n-fum, éduqué, cultivé, aime musique classique, vins et fromages, cinéma, théâtre, cherche H belle femme entre 30-40 ans. 3375

Scorpion simple et naturel. De Québec, professionnel libre de 49 ans, 58", 175 lb, cheve poivre et sel, yx bruns, aime nature, sports, cuisiner, cherche H 25-45 ans, délicate, jolie, douce, chaleureuse, pour tendre complicité. 3387

Relation profonde et durable. 45 ans, 511", mince, cheve poivre et sel, yx bleus, n-fum, franc, bonnes valeurs intérieures positives et humaines, cherche H 40-45 ans, mince, autonome, mi-intello, mi-sportive. 3388

Pour relation authentique. Professionnel, 45 ans, 58", n-fum, libre, calme, confiant, affectueux, attentionné, esprit curieux, affectueuse, cherche H de 40-45 ans, mince, autonome, mi-intello, mi-sportive. 3388

Professionnel romantique et sensuel. Mi-40aine, semi-retraite, libre, n-fum, 57", 180 lb, aime lecture, ciné, restos, marche, cherche H dans la 50aine, cultivée, passionnée, douce pour l'esprit et pour l'amour. 3394

Retraité des Laurentides. Professionnel, 55 ans, 511", 160 lb, de belle app, distingue, cultivé, doux, autonome, aimant nature et culture, cherche H femme grande, mince et tendre. 3395

Culture, mer et vin. Professionnel, 53 ans, aimant culture, mer, vin, cherche femme entre 40-48 ans, mince et jolie, pour s'embarquer avec elle sur la route enchantée de la vie. 3396

Sensible et plutôt intellectuel. Jeune 60aine, fiancé de musique classique, de bonnes lectures, de voyages ensoleillés, n-fum, cherche amitié et tendresse auprès d'une H élégante, dans la 50aine, avec affinités. 3388

Cultivé, dynamique, sensible. Rive-Nord, mi-30aine, 511", beau bonhomme, aime musique, sorties culturelles, activités extérieures, ski, patin, raquette, cherche H 25-35 ans, poids prop, ouverte d'esprit, bien dans sa peau. 3382

De Québec. Jeune pré-retraite, 50aine, 56", aime le ski, le tennis, la ruche, le ciné, le théâtre, souhaite donner et recevoir compréhension, tendresse et sensualité. 3377

Franc, simple, romantique. Yvon, 44 ans, 57", 155 lb, yx pers, pere d'un petit garçon de 3 ans, n-fum, libre, honnête, direct, pratique courtois à pied, marche, tennis, golf, cherche femme aimant simplicité, vie, nature. 3380

Et si on se découvrait. Jeune 60aine, avec intérêts et activités de baby boomer, calme, aime Schubert, le beau et le bon, cherche amour avec compatibilité de qualité, plus 30 ans jeune 50aine, douce, mince, attirante. 3381

Professionnel écrivain. Québec, 46 ans, 510", mince, n-fum, aime musique, littérature, promenades en forêt, voyages, douceur, gentillesse, tolérance, cherche H de Québec, qui sait figurer l'amour au centre de sa vie. 3262

Professionnel retraité séparé. Hull, dans la soixantaine, 510", 180 lb, cherche femme intelligente, spontanée, enthousiaste et affectueuse pour sorties et qui sait. 3370

L'amour pour toujours ou longtemps. Jean, 38 ans, bel homme, 140 lb, n-fum, éduqué, cultivé, aime musique classique, vin, fromage, ciné, théâtre, cherche belle femme entre 30-40 ans. 3374

Poisson audité retraité. Partenaire de bridge désirée, retraitée ou semi-retraite, 50 printemps, n-fum, si fit en la matière, possibilité de soirées récréatives sur le plan artistique. 3355

Pour un engagement profond. Professionnel, 44 ans, 511", 180 lb, belle app, en forme, instruit, bilingue, sympathique, doux, intérêts variés, puce vert, cherche H jolice complice 29-36 ans, poids prop, sincère. 3367

Pendules. Eshete, 55 ans, 6', beau, artiste architecte, adore la vie à Montréal, Rome, Paris, cherche H belle dans tous les sens du mot, pour partager moments intenses. 3366

Romantique, sensible et sensuel. Très beau professionnel, 34 ans, 6', 180 lb, célibataire, sans enfants, aime activités culturelles, ciné, musique, ski, tennis, cherche H 20-40 ans, pour partager moments agréables de la vie. 3354

Esprit sain dans un corps sain. Roger, célibataire, 6', mince, yx bleus, belle app, sans enfants, sensuel, romantique, curieux, aime enfants, musique, cherche H 30-37 ans, 56"-57", belle app, n-fum, avec ou sans enfants. 3357

Homme cherche femme. Professionnel 49 ans, 59", 150 lb, très sportif, intérêt pour les arts, cherche H semblable et compatible, libre 40aine ou début 50aine, non retraitée, libre et n-fum pour relation stable et à long terme. 3330

Femme cherche femme. Chaleureuse et sereine. Femme jeune 50aine, belle app, chaleureuse, aime les arts, cherche femme poids santé, féminine, n-fum, pour amitié et plus. 3368

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Pas de farces

L'homme sapiens postmoderne de cette fin de millénaire fait face à un dilemme de taille: être blâmé ou s'étonner constamment. Personnellement, nous préférons l'étonnement, source intarissable de cette fascination qui rend la vie si belle. Et que le monde du sport nous offre avec une rare générosité.

Mardi, à New York, la maison d'encanteurs Guernsey mettait aux enchères, entre autres menues babioles, la balle du 70^e coup de circuit frappé par Mark McGwire pendant la dernière saison.

Elle était la propriété de Philip Ozersky, un chercheur de l'université Washington de Saint Louis qui se trouvait ce jour-là, en compagnie de collègues, dans une loge située derrière la clôture du champ gauche du Busch Memorial Stadium. C'était le 27 septembre, les Expos de Montréal étaient les visiteurs et ils perdaient pour faire changement.

Ozersky sirotait tranquillement une bière et se mêlait de ses affaires lorsque la balle est arrivée sur lui après avoir ricoché contre des sièges de métal. Il a émergé victorieux d'une courte mêlée, puis a été escorté hors du stade par des gardiens de sécurité.

Il aurait pu remettre la balle à McGwire et s'en tirer avec un bâton autographié et un p'tit bec mais, au risque de passer pour cupide, il l'a gardée. Par la suite, un collectionneur lui a offert un million. Ozersky a refusé. D'où la vente aux enchères.

Or donc, mardi, la balle a été réclamée par un acheteur encore inconnu. Prix: trois millions de beaux dollars américains. Ce qui nous permet de citer de nouveau Richard Bond, représentant de la maison Leland, qui déclarait en septembre: «Les gens adorent posséder ce genre de trucs. Les gens sont malades.»

Pas de farces.

Il y a quelques mois, vous vous étiez peut-être étouffés avec votre petit-déj biscottes-verveine en apprenant que les Browns de Cleveland nouvelle cuvée avaient été acquis au coût de 530 millions \$ US.

Si c'est le cas, prenez une grande respiration, placez-vous en position du lotus et dites-vous que de toute manière, nous étions poussière et retournerons poussière. Cette semaine, les Redskins de Washington ont été vendus pour 800 millions \$ US.

Après ça, ils viendront dire qu'il n'y a pas d'argent à faire avec le sport.

Pas de farces.

Le comité de candidature de Nagano pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 1998 a brûlé 90 livres de comptes parce qu'ils contenaient des «informations secrètes».

Le directeur des relations internationales du Comité olympique américain, Alfredo La Mont, a démissionné après que ses supérieurs eurent appris qu'il avait agi en tant qu'intermédiaire entre le comité d'organisation des Jeux de Salt Lake City et des membres latino-américains du CIO, rapporte l'agence Associated Press. M. La Mont aurait versé des sommes évaluées à 2000 \$ par mois à des tiers en échange de renseignements sur lesdits membres.

Au moins deux membres du comité organisateur de Salt Lake City, Earl Holding et Alan Layton, ont fait affaire avec le comité à titre d'entrepreneurs privés, se plaçant ainsi en conflit d'intérêts. Holding est propriétaire de la station de ski Snowbasin, et le gouvernement de l'Utah injectera 15 millions dans l'aménagement d'une voie rapide entre l'aéroport de Salt Lake et la station, ce qui facilitera son exploitation après les Jeux. Layton, à la tête d'une firme de grands travaux, a obtenu un contrat de 23 millions pour la construction d'un anneau de patinage de vitesse.

L'époux d'une membre finlandaise du CIO a obtenu un emploi au sein du gouvernement de l'Ontario à la demande du comité de candidature de Toronto pour l'obtention des Jeux d'été de 1996. L'homme, Bjarne Haggman, a également travaillé pour le comité de candidature de Salt Lake City 2002.

Elle est belle, la famille olympique, s'pas? Chaque jour qui passe, les pales du ventilateur répercutent une nouvelle pellette de gadoue. Et l'ineffable président du CIO, Juan Antonio Samaranch, dit J. A., continue de radoter en bon vieux radoteur qu'il restera en poste jusqu'à ce qu'il ait 250 ans. Mais même si J. A. lui-même est blanc comme neige du matin dans le nord de la Sibérie, il reste que c'est sous sa gouverne qu'on a la malversation galopante et qu'il doit bien porter une petite responsabilité, non?

Non. François Carrard, directeur général du CIO, hier: «Le président Samaranch a le soutien sans faille des membres du CIO dans son entreprise actuelle. Il est déterminé à nettoyer la maison et faire que les procédures de désignation des villes pour les futurs Jeux olympiques soient améliorées, de sorte que ce genre d'événements ne se répète pas.»

En d'autres termes, J. A. l'a dit, on va désigner une treizième de coupables, on va les foutre à la porte et on déclarera que le problème est réglé. J. A. pourra continuer à recevoir des cadeaux, il l'a dit aussi, parce que lui c'est pas pareil.

Savez-vous ce que nous espérons, nous, ici, dans notre congrès? Que ces treize-là, une fois congédiés, vont s'ouvrir la trappe. Et nous apprendre plein d'autres affaires passionnantes. Pas de farces.

Marc Hodler a été le vecteur catalysant, comme disait Timée de Locres, du dévoilement de ces pratiques de corruption, ce qui l'honore au plus haut point. Mais il a aussi dit, à propos de la Ville de Québec qui songe à demander une compensation financière au CIO: «J'ai du mal à comprendre exactement leur démarche. S'ils veulent ne plus avoir une chance d'obtenir les Jeux, alors qu'ils traînent le CIO devant les tribunaux. Ce ne sera certainement pas considéré comme un geste d'amitié.»

En d'autres termes, faites-vous enfiler jusqu'à la garde et fermez votre gueule, sauf pour vous excuser, pauvres imbéciles, d'avoir cru que le processus était juste. Pas de farces.

La Finlande vient d'émettre un timbre à l'effigie de Mika Hakkinen, champion du monde de Formule 1 en 1998. Ne faisant ni une ni deux, ni même trois ou quatre, nous avons câblé une réquisition d'informations à notre correspondant à Helsinki, Monsieur Bergeron, qui tient par ailleurs à saluer ses nombreux admirateurs.

Monsieur Bergeron n'a toutefois pas encore vu le timbre en question, ce qui, on en conviendra aisément, met un terme plutôt abrupt à une histoire qui s'annonçait fort intéressante. Mais il tient à préciser que le jour n'est pas loin où il fera lui-même l'objet d'un timbre en petite tenue (c'est Monsieur Bergeron qui sera en petite tenue, pas le timbre).

Pas de farces.

jdion@ledevoir.com

Le Canadien visitait les Capitals à Washington hier soir

Pour aller en séries, le Canadien doit jouer pour ,600!

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Washington — Est-il raisonnable de croire que le Canadien puisse encore participer aux séries? Non, et un simple petit calcul devrait suffire à le démontrer.

Avant la rencontre d'hier à Washington, le Canadien avait encore 40 matchs à disputer. De ce nombre, le Tricolore devra en gagner 24 pour atteindre 85 points, soit le minimum projeté pour prendre part aux séries. Il s'agit d'un rendement très élevé (.600) pour une équipe qui a maintenu un taux de réussite de .440 depuis le début de la saison.

«C'est le prix à payer pour notre mauvais départ», constate l'entraîneur-adjoint Clément Jodoin.

«Nous n'avons plus de marge d'erreur. C'est pourquoi nous devons jouer pour ,600 d'ici la fin de la saison, ajoute-t-il. Malheureusement,

nous ne jouons pas dans une petite conférence. Les équipes de l'Est ne perdent pas souvent.»

Une vive opposition

Le Canadien devra disputer 24 de ses 40 matchs contre des formations ayant un rendement égal ou supérieur à .500. Jusqu'ici, le Tricolore a conservé un dossier de 4-16-5 (.260) face à ces clubs. L'équipe, en effet, a récolté la majorité de ses points (24 sur 37) contre des formations ayant un rendement inférieur à .500.

Le retour des blessés

Alain Vigneault trouvera du réconfort dans le fait qu'il pourra miser sur une formation quasi complète pour la première fois de la saison. C'est là le seul point positif alors que le Canadien aura l'impression de jouer sa saison à chaque match.

Dans l'immédiat, l'équipe cherchera à at-

teindre la moyenne de .500 le plus rapidement possible. Le Canadien se trouvait à cinq matchs de .500 avant la rencontre d'hier face aux Capitals.

«Notre objectif à court terme est de remporter le plus de parties d'ici le match des étoiles.»

Le match des étoiles sera présenté dimanche prochain à Tampa Bay. D'ici là, le Canadien aura affronté les Capitals à deux reprises dont une fois à domicile, les Rangers de New York au Centre Molson, et les Blackhawks de Chicago au United Center.

La situation du Canadien se compare finalement à celle d'un golfeur qui entreprend le dernier parcours d'un tournoi en commençant un triple-bogey dès le premier trou. Pour l'emporter, il devra jouer du grand golf et espérer l'effondrement de ses rivaux. Malheureusement pour le Canadien, il semble y avoir trop de David Duval et de Tiger Woods sur le terrain.

Corruption: réunion extraordinaire du CIO à la mi-mars

Le temps d'exclure les coupables...

Lausanne (AFP) — Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a convoqué une session extraordinaire du Comité international olympique les 17-18 mars à Lausanne pour exclure ses membres, qui seraient coupables de corruption, a déclaré hier le directeur général de l'institution.

Décidée dans l'urgence à la suite du scandale entourant le choix de la ville américaine de Salt Lake City pour organiser les Jeux d'hiver de 2002, la réunion des 114 membres du CIO examinera également des réformes du mode de désignation des villes candidates, a dit le directeur général, l'avocat suis-

se François Carrard.

Des lettres ont été envoyées par M. Samaranch à 13 membres soupçonnés de corruption sur la base d'un rapport intermédiaire d'enquête du Canadien Dick Pound, un des quatre vice-présidents du CIO, a dit M. Carrard lors d'une conférence de presse au Musée olympique de Lausanne.

«Nous sommes décidés à aller au fond des choses et à agir rapidement», a-t-il souligné.

Le directeur général du CIO a exclu une démission du président Samaranch ou le retrait des Jeux à la ville américaine.

Le projet est remarquable et «le CIO est

décidé à continuer avec les jeux de 2002 à Salt Lake City», a-t-il dit.

«Le président Samaranch a le soutien sans faille des membres du CIO dans son entreprise actuelle. Il est déterminé à nettoyer la maison et faire que les procédures de désignation des villes pour les futurs Jeux olympiques soient améliorées, de sorte que ce genre d'événements ne se répète pas», a-t-il poursuivi.

Plus de la moitié des 13 membres incriminés ont répondu en envoyant des éléments pour leur défense, a précisé M^r Carrard. Il n'a pas voulu donner leur identité ni leur pays d'origine.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

Miscellanées pour M. J.

Reprenons un instant le film noir des événements. Après 24 rebuffades consécutives, la minuscule confrérie des entraîneurs noirs a pu savourer une petite victoire cette semaine grâce à l'engagement de Ray Rhodes par les Packers. Si la tendance se maintient, nous aurons donc en 1999 la même proportion d'entraîneurs noirs qu'en 1998, soit trois sur trente. En fait, trois sur trente et un, compte tenu de l'ajout des Browns de Cleveland à la structure actuelle de la NFL. Si la tendance se maintient, nous aurons en fait exactement les mêmes: Rhodes, maintenant à Green Bay, Tony Dungy et Dennis Green. Appelons ça la continuité dans la fixité.

Dans l'euphorie de la spectaculaire victoire

des 49^{ers} contre les Packers, le fait que Reggie White disputait là la dernière match d'une carrière qui l'a consacré meilleur ailier défensif de son époque est presque passé inaperçu. Auteur de 16 sacs (son plus haut total en carrière), White a par ailleurs été élu joueur défensif de l'année dans un scrutin où il a obtenu 20 votes de première place contre 6 pour John Randle, des Vikings, qui a terminé deuxième. L'écart témoigne du charisme de White, aimé de tous, des joueurs comme des amateurs. Mais le titre aurait dû aller à Junior Seau, le leader incontesté de la meilleure défensive de la ligue, celle des Chargers. Une statistique d'autant plus impressionnante que cette domination s'est produite sans l'aide d'une attaque digne de ce nom.

Contrairement à M. J., Reggie aura utilisé son charisme pour promouvoir la parole du Grand Barbu qui est dans les nuages. Le charisme de M. J. aura eu, à l'opposé, toutes les apparences d'un culte profane. Mais il aura été planétaire. Reggie est venu, a saqué et prié pour sa communauté. M. J. est venu, a plané et s'est envolé pour la Lune.

Contrairement à M. J., Jerry Rice vit une fin de carrière difficile, sa lente éclipse des feux de la rampe l'ayant apparemment rendu susceptible, sinon mesquin. Un modèle de professionnalisme jusqu'à sa grave blessure au genou l'an passé, mais incapable de retrouver, depuis, sa touche exceptionnelle, devenu dans les faits le troisième receveur de l'équipe, Rice, alias le Touché instantané, a maugré toute la saison. Après la victoire contre les Packers au cours de laquelle il a commis un échappé qui aurait donné la victoire à l'adversaire n'eût été d'un arbitre admiratif ou compatissant, Rice a déclaré: «Je suis sûr qu'ils vont revoir le jeu et dire que c'était un échappé, mais moi, je sais que j'étais déjà au sol.» Appelons ça: déni de la réalité. Au fait, le ballon que Rice a laissé échapper était le seul qu'il ait attrapé. Appelons ça: réalité du déni.

Pendant ce temps, M. J. a eu la plus grandiose fin à la plus grandiose carrière qu'on puisse imaginer. Réussir à son dernier match, en quelques secondes et aux deux extrémités du court, le vol du ballon et le panier décisifs pour donner un sixième championnat à son équipe, appelons ça une apothéose.

Est-ce un hasard si Pelé, Mohammed Ali

et M. J., les trois prétendants les plus évidents au trône de l'athlète professionnel du siècle, sont noirs? Est-ce un hasard si l'auteur de *Do the Right Thing*, l'un des films les plus «noirs» qui soient, s'appelle «Spike» Lee? Est-ce un hasard si, comme Mohammed Ali, Malcolm X, Zefross Moss, Lafayette Leake, Hannibal Davies ou Neon Deion Sanders, les Noirs aiment «jouer» avec leur nom?

Le lecteur indulgent nous permettra un

dernier débordement hors l'aile footballis-

tique de cette chronique. Après tout, le dieu

d'ébène n'a-t-il pas un visage noir ovale et un

immense veston à épaulettes? Un des as-

pects les plus troublants qui frappent celui

qui a la chance de visionner les nombreux

documents filmiques témoignant de la

carrière du joueur de basket le plus

charismatique que la Terre ait téléporté

est que M. J. a embelli en vieillissant. Comme si, avec

le temps qui passe et astutique les exploits,

une grande sérénité avait envahi son regard

et une grâce voluptueuse ses déplacements.

N'ébruitions pas la chose, mais eussions-nous

été gay, nous aurions été en amour par-dessus

la tête avec la belle bête.

Le petit coin du pronostiqueur

Une équipe à 16-1, deux équipes à 15-2 et une quatrième dont le fiche est en fait de 11-1 depuis que Testaverde a pris les choses en main en relève d'un dénommé Glen Foley. Pour un ronflant combiné de 57 victoires et 6 timides défaites. L'appellation «carré d'as» trouve ici tout son sens.

Atlanta (15-2) à Minnesota (16-1). La finale de la Nationale constitue dans les faits un changement de la garde. Pour la première fois depuis le début de la décennie qui finit, ni Green Bay, ni Dallas, ni San Francisco ne feront les frais de cette finale. Et ne pourront, non plus, faire les frais au Super Bol. Pour les Normands du Minnesota, c'est un retour après onze ans d'absence. D'ailleurs, ne reculant devant aucun sacrifice financier ni aucun embargo moral, la direction est fière d'annoncer que le premier lecteur capable de nommer l'entraîneur-chef des Normands à leur dernière apparition en finale recevra la collection complète de la mythique série télévisée *La Cabane à Midas* dans un emballage personnalisé.

Quant aux «Dirty Birds» d'Atlanta, ce sera une première présence à vie en finale, eux qui ont maintenant l'âge du Christ quand Il est monté sur la croix. Et puisqu'on y est, le premier lecteur capable de nommer les deux larrons qui l'ont accompagné et de dire lequel était à gauche sur la photo recevra un abonnement d'un an à l'édition négro-latine de *l'Osservatore Romano*.

Sur le plan moins cléric du pronostic, il est plutôt inutile de constater qu'une équipe qui n'a subi que deux défaites comme les Sales Oiseaux est établie négligée par 11 points. C'est dire le respect, la trouille et la frousse qu'imposent les Envahisseurs scandinaves quand ils sont à vos trousses. A vrai dire, cet écart n'est pas exagéré si l'on tient compte de la barbarie avec laquelle les invités à l'arène du Metrodome ont été traités jusqu'ici.

Atlanta a une excellente équipe, qu'on ne

s'y trompe pas, mais le conservatisme observé contre les 49^{ers}, s'il est déployé à nouveau (et de prime abord, il n'y a pas de raison qu'il ne le soit pas quand on connaît la personnalité méthodique, et maintenant la santé chancelante, de Dan Reeves), coûtera cher contre Minnesota. Il est normal de donner la balle à répétition à Jamal Anderson... quand ça fonctionne. Chris Chandler n'est pas le genre de quart à jouer les Houdini quand il y a du riffi. Il faudra que Reeves lui permette de passer le ballon aux premiers et deuxièmes essais, surtout que Mathis et Martin, un dynamique duo de receveurs — un trait que l'on retrouve en fait chez les quatre finalistes —, ne sont pas manchots et que la tertiaire des Normands, aux prises avec quelques blessures, semble vulnérable.

Pendant ce temps, les Normands ont poussé l'audace ou la coquetterie jusqu'à aligner Randall Cunningham comme receveur de passes contre l'Arizona, histoire de ne pas s'endormir avant la mi-temps. Toute l'équipe joue avec confiance et arrogance. On ne voit pas ce qui pourrait les arrêter à ce stade-ci, la finale d'association, ou dans ce stade-là, le Metrodome. L'heure est venue pour les Faucons d'être engloutis par le trou normand. Falcons 24, Vikings 33.

■ New York (13-4) à Denver (15-2). Les surpluses en finale d'association sont presque aussi rares que des fèces de pape, comme disait notre grand-père qui était allé à la bonne école, celle où les voies du Grand Coordonnateur de la défensive contre les péchés du monde ne sont pas toujours impénétrables. On se souvient de San Diego contre Pittsburgh en 1995 au Three Rivers Stadium, des Giants contre San Francisco en 1990 au Candlestick Park et, notre préférée, des 49^{ers} contre Chicago en 1988 au Soldier Field dans un froid de canard confit, c'est-à-dire givré. (Note: le premier lecteur capable de donner le score final de ces trois matchs recevra un laissez-passer d'un an au mini-golf de L'Assomption-les-Bains, actuellement en construction. Le laissez-passer comprend l'accès aux douches.)

Bien sûr, et le lecteur aguerri nous voit venir, l'homme à la barre des Giants lors de ce match de 1990 était un dénommé Parcells, dont la fiche en finales d'association est de trois victoires en autant de tentatives. C'est dire que la tâche des Chevaux sauvages ne sera pas aussi facile qu'il y paraît à première vue. Car à première vue, il faut le dire, le fort de Mike Shanahan semble imprenable. Denver joue du football presque parfait au Mile High Stadium depuis l'arrivée du Petit Général. Et les statistiques de Terrell Davis en éliminatoires font tressailler. Cardiacques s'abstenir. Ses moyennes de 145 verges par match et de 5,9 verges par course le placent loin devant ses collègues porteurs. Ainsi, chez tous ceux qui ont disputé au moins cinq parties éliminatoires, les deux seuls à avoir maintenu une moyenne supérieure à 100 verges par match sont John Riggins (110) et Eric Dickerson (103), c'est bien pour dire. Courte statistique qui, mine de rien, permet une fois de plus de mettre un bémol à la répandue théorie de la prétendue importance de l'attaque au sol quand vient le temps de décrocher des championnats.

Les Supersoniques ont tout ce qu'il faut pour faire de cette finale de l'Américaine un match mémorable. Et s'en tirer avec une défaite plus qu'honorable. Jets 27, Broncos 30.

rosala@videotron.ca

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi

Toronto 4 Tampa Bay 3
Montréal 1 Detroit 5
Chicago 1 Colorado 4
Dallas 2 Edmonton 2

Mercredi

Philadelphie 3 Washington 0
St. Louis 4 Buffalo 2
Rangers 4 Islanders 3 (OT)
Toronto 3 Floride 3
Phoenix 5 Pittsburgh 3
Calgary 2 Anaheim 1
Dallas 2 San Jose 1

Jeudi

Caroline 3 Floride 2
Ottawa 3 New Jersey 2
Detroit 2 Nashville 1 (P)
Edmonton 3 Vancouver 1
Calgary 0 Los Angeles 3

Hier

Montréal à Washington, 19h.
Boston à Buffalo, 19h30.
Tampa Bay au New Jersey, 19h30.
Chicago à Rangers, 19h30.
Phoenix à Nashville, 20h.
Dallas à Anaheim, 21h30.
Pittsburgh à San Jose, 22h30.

Samedi

St. Louis au Colorado, 15h.
Tampa Bay à Boston, 19h.
Rangers à Montréal, 19h.
Toronto à Philadelphie, 19h.
Washington en Caroline, 19h.
Buffalo à Ottawa, 19h30.
Islanders en Floride, 19h30.
Detroit à Vancouver, 22h.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30.
Calgary à San Jose, 22h30.

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Ottawa	41	23	13	5	127	93	51
Toronto	42	24	15	3	136	120	51
Buffalo	39	21	12	6	111	82	48
Boston	39	19	14	6	104	89	44
Montréal	42	15	20	7	96	113	37

Section Atlantique

Philadelphie	41	22	9	10	123	82	54
New Jersey	40	22	13	5	118	107	49
Pittsburgh	37	19	11	7	110	99	45
Rangers	41	17	17	7	114	114	41
Islanders	43	13	27	3	99	128	29

Section Sud-Est

Caroline	42	19	16	7	109	103	45
Floride	40	14	15	11	102	108	39
Washington	39	15	21	3	92	100	33
Tampa Bay	41	9	29	3	86	146	21

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	42	22	18	2	127	112	46
St. Louis	39	16	14	9	107	98	41
Nashville	41	14	23	4	95	131	32
Chicago	42	11	25	6	90	136	28

Section Nord-Ouest

Colorado	42	19	19	4	103	107	42
Edmonton	42	17	19	6	119	112	40
Vancouver	42	14	23	5	107	126	33
Calgary	43	14	26	3	104	131	31

Section Pacifique

Dallas	40	26	7	7	117	77	59
Phoenix	38	23	10	5	105	79	51
Anaheim	41	16	17	8	101	95	40
San Jose	41	13	18	10	92	97	36
Los Angeles	42	16	22	4	99	108	36

Les meneurs

	B	A	Pts
Kariya, Ana	17	39	56
Lindros, Pha	23	32	55
LeClair, Pha	26	26	52
Jagr, Pgh	15	37	52
Yashin, Ott	19	31	50
Forsberg, Col	12	37	49
Selanne, Ana	21	24	45
Yzerman, Det	18	27	45
Demitri, StL	21	23	44
Flueury, Cal	19	25	44
Brind'Amour, Pha	16	28	44
Sundin, Tor	14	30	44
Robitaille, LA	24	18	42
Straka, Pgh	19	23	42
Khristic, Bos	17	25	42
Roenick, Pgh	16	26	42
Gretzky, NYR	7	35	42
Sakic, Col	16	25	41
Modano, Dal	14	27	41
Rucchin, Ana	13	26	39